

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



QUELLE SORTIE DE CRISE POUR L'ALGERIE?

***Mémoire de géopolitique
du Commandant Gilles RAMIERE
dans le cadre du séminaire « Le Maghreb »***

Directeur : Madame Nicole GRIMAUD

Avril 2002

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Quelle sortie de crise pour l'Algérie?
2. Commandant (Terre) Gilles RAMIERE (France)
3. 8 avril 2002
4. Division A
5. Mémoire de géopolitique sur le Maghreb
6. Phare du Tiers Monde sous le leadership de Houari Boumediène, laboratoire de la transition démocratique après les émeutes de 1988, l'Algérie a sombré dans la guerre civile à la suite de l'annulation des élections législatives de décembre 1991. La cause serait entendue : l'islamisme serait le principal responsable de cette tragédie. Mais en réalité, les ressorts de la violence, dont la pratique est souvent vécue comme une vertu, relèvent d'un imaginaire social et historique de la guerre.

Sous couvert du djihâd, les bandes armées se réclamant de l'islam cherchent à accaparer des positions de pouvoir et d'accumulation. L'armée, quant à elle, instrumentalise la violence pour maintenir son hégémonie et conforter sa légitimité, notamment internationale, en se posant comme garante de la «laïcité » contre la menace « intégriste ». Si un camp ne l'emporte pas sur l'autre, cette crise pourrait se prolonger encore longtemps...
7. Algérie, crise, guerre civile.

QUELLE SORTIE DE CRISE POUR L'ALGERIE?

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : DIX ANS DE CRISE...DEJA

1992 : Le pouvoir joue son va-tout

1995-1997 : L'enlèvement dans la sale guerre

1997-2002 : Une guerre civile larvée

DEUXIÈME PARTIE: AUX ORIGINES DE LA CRISE

Une situation sociale explosive

Les causes récentes de la crise

Les racines profondes de la crise

TROISIÈME PARTIE: PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les données du problème

Les contours d'un règlement

Développements prévisibles de la crise

INTRODUCTION

Plus de dix ans déjà après le coup d'Etat de l'armée algérienne qui, en janvier 1992, est venu interrompre brutalement un processus électoral engagé pour la première fois dans des conditions de liberté et de transparence potentiellement crédibles, le degré d'horreur atteint par la crise totale qui secoue le pays est proprement insupportable. Malgré la relative décrue de la violence aveugle depuis la proposition de Concorde civile du Président Bouteflika, les massacres n'ont jamais vraiment cessé à tel point que l'on peut se demander si les acteurs de ce que l'on peut appeler une guerre civile n'ont pas intérêt à ce que cette situation perdure indéfiniment. Les quelques tentatives osées çà et là pour expliquer ce déchaînement de violence sont au mieux timorées et dubitatives, quand elles ne sont pas franchement partiales. D'où un sentiment de révolte provoqué par l'horreur de cette « descente aux enfers » et par le cynisme de leurs commanditaires ou bénéficiaires institutionnels, nationaux ou étrangers.

Se font jour ainsi les liens complexes entre terrorisme, corruption et une partie du pouvoir politico-militaire. Le terrorisme apparaît à la fois comme le moyen de lutte des groupes armés islamistes contre le « système » et comme un instrument utilisé par un pouvoir invisible, non pour défendre la démocratie, mais pour rester en place : à côté des actions sanguinaires des islamistes, nombre d'actes terroristes qui leur ont été attribués ont été le fait de ce pouvoir invisible dans le but d'éliminer ses adversaires politiques. La violence islamiste est une réalité, dont il importe de comprendre les origines, faute de quoi il sera impossible de trouver une thérapie adéquate. Sur ce plan, la situation algérienne est très différente de celle des pays européens qui ont également connu - ou connaissent encore – le terrorisme. Au fil des ans, il est apparu que ceux qui se réclament de l'islam pour prendre les armes ne sont pas exclusivement inspirés par le fanatisme religieux. La composante religieuse est évidemment importante en Algérie, mais il existe aussi une motivation sociale et politique plus profonde, opposant radicalement les partisans de la lutte armée à un pouvoir qu'ils jugent impie et corrompu.

Ainsi, peut-on établir un double constat :

- le drame que vit actuellement l'Algérie apparaît malheureusement comme la suite logique, fatale de la tournure prise par les événements de son passé récent, inaugurés par un épisode capital : l'assassinat, le 27 décembre 1957, par les premiers responsables du pouvoir militaire naissant (la future « armée des frontières ») constituée en marge de l'Armée de Libération Nationale, perpétré sur la personne d'Abane Ramdane, une figure de proue de la révolution algérienne, dont il avait été l'âme, la cheville ouvrière et le visionnaire politique.

Cette exécution sanglante marque précisément l'origine du basculement, du dévoiement de cette révolution, qui entraînera le pays dans la dérive actuelle. C'est en effet de là que date la suprématie politique du militaire sur le civil par la conquête d'un pouvoir que l'armée ne lâchera plus et qu'elle exercera, tantôt directement par ses colonels ou ses généraux, tantôt indirectement, par l'intermédiaire d'hommes contrôlés ou adoubés par eux-mêmes.

- L'Algérie ne semble malheureusement pas au bout de ses épreuves, même dans l'hypothèse la plus optimiste d'une résorption de la crise, à plus ou moins longue échéance ; la gravité des conséquences de cette crise en termes d'anéantissement politique, de faillite économique, de fracture sociale et de destruction culturelle obéreront pour longtemps l'avenir du pays.

Il convient donc, avant de se risquer à un quelconque pronostic, d'essayer de comprendre comment on a pu en arriver là, non sans tenter, au préalable, de cerner, autant que faire se peut, la situation actuelle, tant il apparaît difficile de savoir ce qui se passe réellement, en raison de l'opacité, de la désinformation et de la censure. Il s'agira, en d'autres termes, d'analyser d'abord la situation présente, pour remonter ensuite à ses sources immédiates ou récentes avant d'aborder les perspectives d'évolution et les différents scénarios de sortie de crise.

PREMIÈRE PARTIE : DIX ANS DE CRISE...DEJA

Pour pouvoir répondre à la brûlante question, que beaucoup se posent, de savoir qui est derrière les atrocités collectives frappant en premier lieu, depuis l'été 1997, les plus fragiles et les plus innocents -les vieillards, les femmes et les enfants - parmi les populations les plus démunies du pays, il convient de procéder à un bref rappel des récents événements ayant conduit à l'insoutenable tragédie actuelle.

En octobre 1988, l'Algérie est le théâtre de violentes émeutes qui ont coûté à la jeunesse et au prolétariat algériens 600 morts. La grève générale du 5 octobre 1988 fut accompagnée d'attaques contre les symboles du pouvoir (ministères du commerce, de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale et de la formation, etc.).

Le 6 octobre l'état de siège était décrété à Alger et les grandes villes pour être levé le 12 octobre. Il s'agissait d'un mouvement à caractère révolutionnaire qui s'inscrivait dans le développement de la lutte des classes depuis les années 80, avec des explosions à Tizi-Ouzou en 1980, Oran en 1982, Alger en 1984, Constantine en 1986, etc., qui furent toutes durement réprimées et qui restèrent sans débouché politique en raison de l'absence d'un parti ouvrier.

En décembre 1988, Chadli, candidat désigné par le FLN, est réélu et il fait adopter par référendum deux mois plus tard une nouvelle constitution qui attribue l'essentiel des pouvoirs au président de la République.

Pourtant, certaines concessions, qualifiées de " processus de démocratisation ", ont été arrachées par les masses. Le numéro deux du FLN et le chef de la Sécurité militaire sont limogés, les partis sont autorisés, le FIS est légalisé.

En juin 1990, se tiennent des élections municipales. Le FIS obtient 54,25%. Il est majoritaire dans 853 communes sur 1551 et prend la direction de 31 des 48 willayas (préfectures). Le FLN recueille 28,13 %. Le FFS et le PT boycottent - s'abstiennent dans les faits.

En mars 1991, le mot d'ordre lancé par l'UGTA d'une grève générale limitée aux revendications économiques et à 48 heures, est suivi à 95%. Ce qui est manifeste de la tension existant dans la classe ouvrière contre le pouvoir. Chadli annonce des élections législatives anticipées pour le mois de juin qui seront finalement reportées au mois de décembre de la même année. Le premier tour de ces élections donne une très large majorité au FIS. Il n'y aura pas de deuxième tour. Un coup d'état militaire l'empêche de se tenir. Il est suivi de l'état d'urgence sur tout le territoire. Le FIS est dissous. Chadli démissionne, l'APN est dissoute, le pouvoir revient à un Haut Conseil de sécurité, dans lequel siège l'état-major de l'armée, qui

désigne Mohamed Boudiaf comme président de la République. Depuis lors, sous couvert de lutte contre le terrorisme, une répression sanglante s'exerce contre les masses. De multiples révélations sont venues confirmer en particulier que le GIA (Groupe islamiste armé), en fait une nébuleuse de groupes armés, était infiltré et manœuvré largement par l'armée et la sécurité militaire. Mais aussi que des clans militaires concurrents se disputaient leur prérogative et leur influence dans le sang des masses.

11. 1992, le pouvoir joue son va-tout en Algérie

111. Violence politique, désastre économique, 1992 : L'Algérie à la dérive

Après la brutale interruption par l'armée des élections législatives de 1992, remportées au premier tour par le Front islamique du salut (FIS), et après la démission-déposition du président Chadli, la nouvelle autorité suprême, le Haut Comité d'Etat (HCE), a proclamé, le 9 février 1992, l'état d'urgence. Pourtant, le pays continue de se décomposer sous l'action conjuguée de la crise économique, du désarroi social, de la commotion morale et de la formidable explosion de violence politique dont témoigne l'assassinat, le 29 juin 1992, à Annaba, du président Mohamed Boudiaf.

L'assassinat de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'État, le 29 juin, ne modifie pas les termes fondamentaux de l'équation politique algérienne. Face à face demeurent les deux acteurs principaux du drame - les forces armées et le Front islamique du salut (FIS) - qui s'affrontent sur un arrière-fond de déroute économique, de désarroi social et de démoralisation culturelle, auquel sont venues s'ajouter la violence politique et la multiplication des attentats qui font, tous les jours, des victimes.

Ces acteurs se heurtaient déjà en janvier 1992, lorsque l'armée contraignit le président Chadli à démissionner, et interrompit les élections législatives pour ne pas reconnaître l'indiscutable victoire électorale du FIS¹. Ce parti, malgré l'incarcération de ses chefs historiques en juin 1991 et en dépit de sa dissolution décrétée en mars dernier, reste la première force politique et le principal bénéficiaire du bouleversement le plus radical qu'ait connu l'Algérie indépendante lors des sanglantes émeutes d'octobre 1988.

¹ Lire les articles de Lahouari Addi, Jacques Berque et Zakya Daoud dans le Monde diplomatique de février 1992; lire aussi "Algérie, dernière chance avant le chaos", le Monde diplomatique, décembre 1991.

A cette occasion, le régime de parti unique (FLN) s'effondra. Et, comme ils devaient le faire un an plus tard en Europe de l'Est, les citoyens découvrirent alors, stupéfaits, l'immensité de l'incurie, l'abysmale profondeur de la corruption et l'indescriptible délabrement de l'économie.

Confrontés par ailleurs, dans les grandes villes, aux mille tourments d'une vie quotidienne infernale et aux multiples carences des services de l'Etat, beaucoup de citoyens ont trouvé dans l'attitude intransigeante du FIS et dans la véhémence de son discours un écho à leur propre exaspération.

Le FIS n'est pas le résultat d'une quelconque fièvre mystique qui aurait soudainement saisi la population. Comme dans le reste du Maghreb, où menace l'explosion sociale, les islamistes proposent à des citoyens mécontents, qui se sentent abandonnés, trompés et trahis par l'Etat, une revanche sur les profiteurs du régime, et un projet de société plus fraternelle, débarrassée de la corruption.

Un tel discours, démagogique, plaît; surtout aux jeunes, confrontés au chômage (25 % de la population active) et au désœuvrement. En revanche, le pari engagé par l'armée, depuis son coup d'Etat, de barrer la route du pouvoir au FIS, en confinant nombre de ses sympathisants dans des "camps de sûreté", hérisse. Et enferme peu à peu le pays dans une situation inextricable.

La pacification politique passe par la création de 200 000 emplois par an et par la construction annuelle de 300 000 logements. Or le seul service de la dette extérieure (25 milliards de dollars) représente 80 % des recettes d'exportation. Alger ne dispose même pas de quoi acheter ce qui lui est indispensable pour vivre (l'essentiel des denrées alimentaires est importé) et pour produire. L'instabilité entretenue par la violence politique ne favorise pas, il s'en faut, la venue d'investisseurs étrangers malgré les lois de libéralisation de l'économie. Et l'on ne peut pas dire que l'Europe se soit mobilisée pour lui venir en aide.

Le pays paraît avoir pris conscience de sa décrépitude et de l'impasse dans laquelle il se trouve. Durant les cinq mois de la présidence de Mohamed Boudiaf, le pouvoir a donné l'impression d'être paralysé; alors qu'on attendait de lui des changements drastiques, il a plutôt semblé abattu, découragé, morose, comme écrasé par l'immensité des tâches à accomplir. Rien, pour ainsi dire, n'a été fait. Or le temps joue en faveur du FIS et de tous les mécontents.

L'oligarchie politico-militaire qui détient la réalité du pouvoir depuis 1965 reste avant tout soucieuse de préserver ses privilèges et n'est que fort superficiellement attachée à la démocratie. Se décidera-t-elle, enfin, à rompre avec l'ordre ancien? Dépourvue de projet autre que répressif pour assurer sa propre survie, elle va entraîner irrésistiblement l'Algérie dans la mortelle spirale de la guerre civile.

112. Pactiser avec les islamistes?

Face au désarroi d'un pouvoir en quête d'un nouveau projet, aucun des nombreux partis politiques d'Algérie, légalisés en 1989, n'a su à ce jour capter de façon importante l'attention d'une société désemparée et à la dérive². Seuls les islamistes du Front islamique du salut (FIS) paraissent en 1992 en mesure de canaliser le mécontentement. Leurs mots d'ordre et slogans sont simples et mobilisateurs, et peuvent faire croire à certains qu'ils constituent l'alternative décisive tant attendue : la promesse d'édifier un Etat islamique en une terre devenue à leurs yeux aussi éloignée des préceptes de la religion musulmane que l'était le monde de l'anté-islam (jâhiliyya). Le retour de l'islam annoncerait ainsi une véritable renaissance, promesse de lendemains enchantés et de puissance recouvrée, au même titre que la foi aurait jadis permis à elle seule l'expansion et la grandeur de l'islam des origines. L'"Etat islamique", une fois le FIS au pouvoir, serait garant, défenseur et protecteur d'une communauté revenue à une saine observance des préceptes et règles de la religion...

Curieusement, ce schéma de pensée est très facilement repris en Europe, où il trouve un écho inversé, projection hallucinée de certaines préoccupations intérieures. On voit en Algérie une société civile menacée à la fois par un islam conquérant et par un pouvoir chancelant essayant par tous les moyens de la préserver. Un simple regard sur l'histoire de l'Etat algérien et sur celle du mouvement islamiste permet pourtant de corriger une telle représentation, car l'Etat-FLN a eu pendant presque trois décennies des relations plus que privilégiées avec l'islamisme algérien. Mais que représente, au juste, un "Etat islamique", et peut-on refuser le qualificatif d'"islamique" à l'Etat algérien né de l'indépendance? Dès 1962, l'islam était proclamé, à Alger, "religion d'Etat". La question soulevée par la Fédération de France du FLN, qui souhaitait un Etat laïque, fut alors définitivement tranchée³. Un tel engagement a été réitéré dans toutes les Constitutions adoptées par la suite. A ce titre, le pouvoir s'est assuré la gestion des affaires religieuses: biens de mainmorte (habous) et fondations pieuses, établissements d'enseignement originel⁴, lieux de culte, et personnels. Les imams ont été peu à peu incorporés dans le corps des fonctionnaires de l'Etat; et les mosquées, outre leur mission de diffuser un enseignement

² Lire Ignacio Ramonet, "L'Algérie à la dérive", le Monde diplomatique, juillet 1992, et "Algérie, dernière chance avant le chaos", le Monde diplomatique, décembre 1991.

³ Henri Sanson, Laïcité islamique en Algérie, Paris, CRESM-CNRS, 1983, et Allan Christellow, "Ritual, Culture and Politics of Islamic Reformism in Algeria", Middle Eastern Studies, vol. 23, juillet 1987, n° 3.

religieux, se sont vu confier un rôle pilote dans la campagne d'alphabétisation lancée en 1971, dans le cadre de la révolution culturelle.

D'autre part, un Conseil supérieur islamique a été mis en place en 1966. Il avait, sur le sol algérien, le monopole d'émission des fatwa (réponses données à toute question concernant le droit musulman). Les ulémas et spécialistes du droit musulman composant ce Conseil devaient aussi aider le gouvernement en matière religieuse. Enfin, l'Etat a fondé des centres culturels et des revues religieuses pour diffuser la culture islamique, cependant que les Séminaires de la pensée islamique devenaient de vastes lieux d'échanges entre ulémas et intellectuels venus de l'ensemble du monde islamique et bien au-delà. Ces rencontres ont acquis un tel rayonnement en Algérie et dans le monde islamique qu'elles sont devenues une étape importante dans la vie du pays; les recommandations qui y sont émises sont largement diffusées par la presse. Les fondamentalistes au sein du pouvoir ont influencé la pratique de l'Etat progressiste et révolutionnaire algérien, et imprimé leur marque sur la manière dont ont été abordées plusieurs questions brûlantes situées au coeur des programmes du FIS. La crise sociale ayant à leurs yeux des causes morales, ils lancèrent de périodiques "campagnes d'assainissement moral", et affichèrent dans le domaine de la condition féminine une intransigeance qui n'est pas étrangère à l'adoption, dès 1984, d'un code de la famille très conservateur ; dans le domaine juridique, leurs pressions ont été très fortes pour amener les législateurs à se fonder essentiellement sur le droit musulman ; enfin, et surtout, ils ont été les plus farouches défenseurs d'une "arabisation intégrale" du pays. Cependant, la ligne directrice de l'Etat algérien, faite de subtils compromis derrière une unité de façade, conduisit à ne trancher aucune de ces questions de façon catégorique.

Dès la fin des années 70, apparaissait un fondamentalisme de contestation beaucoup plus radical, qui se faisait le champion de ces questions et les retournait contre l'Etat. Les premiers ténors de l'islamisme algérien, comme le cheikh Sahnoun et même, dans une certaine mesure, le cheikh Sultani, étaient extrêmement proches des fondamentalistes opérant au sein de l'Etat depuis l'indépendance. Les uns et les autres se côtoyaient, notamment aux Séminaires de la pensée islamique. La rupture fut toutefois consommée fin 1982, lors du premier affrontement avec le pouvoir⁵, au terme duquel un millier d'arrestations furent opérées dans les rangs islamistes, parmi lesquelles celles de MM. Sahnoun, Sultani et d'un certain Abassi Madani,

⁴ Ces instituts islamiques, totalement arabisés, proposaient un enseignement islamique poussé. Ils ont été victimes de la politique d'unification de l'enseignement et supprimés en 1976, au grand dam des fondamentalistes.

⁵ François Burgat, *l'Islamisme au Maghreb*, Karthala, Paris, 1988.

dont le nom allait être associé à l'islamisme algérien et à son fer de lance, le Front islamique du salut.

Les islamistes du FIS ont su polariser autour d'eux une bonne part du mécontentement suscité par l'échec du modèle économique algérien. Leurs troupes sont toutefois très disparates et, si la mouvance islamiste comporte dans ses rangs des adeptes de la lutte armée, formés à la guérilla (comme l'organisation Al-Takfir Wal Hijra), elle est sans aucun doute travaillée par des tendances multiples. Ainsi, ceux qui s'affichent actuellement à la tête de l'islamisme algérien expriment des différences de sensibilité qu'on ne peut manquer de rapprocher de celles qui séparent les ailes modérée et radicale du fondamentalisme opérant au sein de l'Etat. "Les propos d'Ali Benhadj n'engagent que lui", disait, par exemple M. Abassi Madani de son radical alter ego, tout en ajoutant: "Le FIS est un front, non un parti traditionnel"⁶ .

113. Économie de guerre en Algérie

L'élection en 1992, à Alger, de M. Ali Kafi à la présidence du Haut Comité d'État et la nomination de M. Belaïd Abdesslam à la tête du gouvernement ont permis à l'oligarchie politico-militaire, qui contrôle le pays depuis trente ans, de se maintenir au pouvoir. Avec le général Khaled Nezzar, ministre de la défense et homme fort du pays, ces dirigeants ont constitué un triumvirat de choc qui n'a pas eu droit à l'erreur et qui a dû, très vite, réussir un triple pari: moraliser la vie publique, relancer l'économie, et en finir avec le terrorisme des islamistes radicaux. Ceux-ci, après la condamnation à douze ans de réclusion de MM. Abassi Madani et Ali Belhadj, chefs du Front islamique du salut (FIS), ont multiplié les attentats et intensifié les sabotages contre les objectifs économiques de première importance, ce qui a désorganisé une économie déjà sinistrée et a attisé le mécontentement de la population.

La nomination, par le Haut Comité d'Etat, de M. Belaïd Abdesslam comme chef du gouvernement algérien n'a pas manqué de susciter à l'époque des interrogations sur le type de politique économique qu'il serait susceptible de mettre en oeuvre. "Homme du passé" pour les uns, puisqu'il fut, sous le régime de Houari Boumediène, un partisan du "socialisme" et le maître d'oeuvre d'une industrialisation jugée outrancière; "homme de la situation" pour les autres, parce qu'il serait l'une des rares personnalités alliant à la fois l'autorité, la compétence en matière économique, et l'intégrité morale. Celui qui a succédé à M. Sid Ahmed Ghazali a eu, en

⁶ Le Figaro, 24 octobre 1989.

tous les cas, à faire face aux mêmes difficultés et aux mêmes contraintes⁷: une dette extérieure de 26 milliards de dollars dont le service absorbe annuellement les trois quarts des recettes extérieures (estimées à 12 milliards de dollars); une inflation qui atteint 30 % l'an; des entreprises fonctionnant parfois au tiers de leur capacité de production, et dont le déficit s'est encore aggravé; un chômage estimé officiellement à 25 % de la population active et touchant surtout la jeunesse; une grave pénurie, difficilement supportée par la population, de logements et de biens de consommation; et, enfin, un climat social et politique au bord de l'explosion, comme en témoignent l'assassinat du président Mohamed Boudiaf et la multiplication des attentats, des actes de guérilla et de sabotage visant désormais des équipements collectifs et des objectifs économiques de première importance, comme les centraux téléphoniques, les installations pétrolières, des ouvrages électriques, etc.

Face à une telle situation chaotique, M. Belaïd Abdesslam a dû inévitablement faire des choix et fixer des priorités. A cet égard, des déclarations⁸, dans lesquelles il mettait en avant la nécessité d'une "économie de guerre" pour sortir l'Algérie de la crise, ainsi que son intervention télévisée du 22 juillet 1992, où il a tracé les grandes lignes de son action future, laissaient penser qu'il s'attaquerait en priorité au problème de la dette extérieure.

La dette extérieure commande, en effet, les modalités d'insertion extérieure du pays et, par conséquent, obstrue toute issue à la crise économique. Hostile au principe du rééchelonnement (comme l'était Mohamed Boudiaf), M. Abdesslam estime à l'époque que, pour sortir le pays du cercle infernal de l'endettement, il faudrait moins compter sur les capitaux extérieurs - qui, de toute façon, ne se sont pas montrés très empressés jusqu'à présent et qui continueront sans doute à être réticents à l'égard de l'Algérie⁹ - que sur ses propres ressources humaines et matérielles. "L'effort que la situation actuelle impose à chaque citoyen et à chaque citoyenne sera douloureux", a-t-il averti.

12. L'enlèvement dans la sale guerre

121. Le labyrinthe algérien, 1993-1995

⁷ Cf. Les articles de Zakya Daoud et Ignacio Ramonet dans le Monde diplomatique de février 1992 et de juillet 1992 respectivement.

⁸ Cf. Hebdo libéré, n° 31, Alger, 30 octobre 1991, et Parcours maghrébins, n° 105, Alger, 17 février 1992.

Face à l'ampleur des problèmes, le nouveau président, M. Ali Kafi, et le nouveau Premier Ministre, M. Belaïd Abdesslam, paraissent frappés, comme leurs prédécesseurs, d'apathie et d'impuissance. Au bord du gouffre, l'Algérie semble avancer sans boussole, à la dérive et à la merci de tous les emportements. Quelque quatre cents membres des forces de l'ordre ont été assassinés en un an par des commandos du Mouvement islamique armé (MIA), l'organisation - que dirige, dans la clandestinité, M. Abdelkader Chebouti - liée au FIS (dissous en 1992 et dont les chefs sont en prison). Il ne se passe plus de jour sans qu'un gendarme, un policier ou un militaire soit victime d'un attentat.

Les autorités, et notamment l'armée qui détient la réalité du pouvoir, ont riposté par une drastique escalade de la répression: promulgation d'un décret antiterroriste; création de trois cours spéciales pour juger les auteurs d'"actes subversifs"; abaissement à seize ans de l'âge de la responsabilité pénale; allongement à douze jours du délai de garde à vue; création d'"unités spéciales" de lutte antiterroriste; instauration du couvre-feu à Alger et dans six départements limitrophes; arrestations massives de "suspects"; généralisation de la torture; multiplication des condamnations à mort; et enfin, le 10 janvier 1993, premières exécutions capitales, pour raison politique, depuis trente ans...

Les "bavures" foisonnent, les abus s'amplifient. Que devient, dans de telles circonstances, la souveraineté du droit ? "Il serait erroné, admet le président Ali Kafi, de parler de la souveraineté du droit dans un Etat confronté à la destruction et dont la stabilité est en danger¹⁰." Si elle récuse la violence, la population, dans sa majorité, demeure favorable au FIS. Moins en raison de choix religieux qu'à cause de l'intégrité morale dont elle crédite ce mouvement qui s'est imposé sur la scène politique algérienne en dénonçant implacablement l'incurie, les excès et la grande corruption des dirigeants du Front de libération nationale (FLN), ancien parti unique. Le FIS, en prônant aussi la solidarité à l'égard des humbles, et en se faisant le porte-parole des déshérités des villes, qui cumulent toutes les frustrations socio-économiques, ainsi que d'une partie des élites (scientifiques, notamment) en mal d'identité et hostiles à l'Occident, s'attire la sympathie de la population. Aux yeux de cette majorité, le coup d'Etat du 11 janvier 1992, qui interrompt, par crainte d'une victoire du FIS, le cours de la démocratie, constitue une lourde erreur politique.

⁹ En 1989, les chiffres de la Banque mondiale indiquent même que l'Algérie est le seul pays, parmi ceux à revenu intermédiaire du monde arabe, à avoir enregistré un solde négatif en ce domaine avec une sortie nette de capitaux d'un montant de 133 millions de dollars.

¹⁰ Le Monde, 9 janvier 1993.

Comment s'étonner que le FIS se sente conforté dans l'idée que le pouvoir se prend par la violence et se conserve par la dictature? Le pourrissement ainsi que la guerre civile rampante servent ses objectifs. D'autant que les autorités d'Alger n'avaient nullement l'intention de revenir de sitôt à la légalité institutionnelle.

122. A la recherche d'une solution politique, 1995

Mille morts par semaine. Près de 30 000 tués depuis le coup d'Etat militaire du 11 janvier 1992. Un ouragan de violences, de crimes, de destructions. Et soudain, quand rien ne semblait pouvoir mettre fin au cauchemar que connaît l'Algérie, une lueur d'espoir.

La rencontre à Rome, sous les auspices de la communauté Sant'Egidio, de huit organisations politiques, et en particulier des "trois fronts" - Front de libération nationale (FLN), Front des forces socialistes (FFS) et Front islamique du salut (FIS) - dont la représentativité est indiscutable puisque, ensemble, ils avaient recueilli environ 80 % des suffrages exprimés lors des élections législatives de décembre 1991 (les seules libres et pluralistes qu'ait jamais connues l'Algérie), cette rencontre permettra-t-elle d'entrevoir une sortie de crise pacifique et négociée? Ou sera-t-elle simplement un éphémère signe sur le sable?

La "plate-forme pour un contrat national"¹¹ élaborée, après de difficiles négociations, par ces partis constitue indéniablement une sorte de compromis historique susceptible de mettre un terme "au climat de terreur jamais égalé". Le pacte préconise de "gérer collectivement avec le pouvoir une période de transition devant aboutir à des élections libres et pluralistes". Comme préalable, les signataires réclament "la libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques"; "l'annulation de la décision de dissolution du FIS"; "la cessation de la pratique de la torture"; "la condamnation et l'appel à la cessation des exactions et des attentats contre les civils et les étrangers"; "le rejet de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir". D'autre part, les signataires fondent leur démarche sur une conception de la vie politique basée sur la démocratie et le respect "des droits de la personne humaine", de l'alternance, du multipartisme, et de la liberté de confession. Ils reconnaissent que "les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'islam, l'arabité et l'amazighité [culture berbère]" et que les langues nationales sont l'arabe et le berbère. Enfin, ils demandent "la non-implication de l'armée dans les affaires politiques".

¹¹ Lire le texte intégral dans El Watan, Alger, 13 janvier 1995.

Ce document confirme la récente évolution du FIS qui se démarque de plus en plus nettement des islamistes radicaux. Dès le 5 janvier, après le tragique détournement de l'Airbus d'Air France et l'odieux assassinat de trois Pères blancs à Tizi-Ouzou, l'instance exécutive du FIS à l'étranger avait, pour la première fois, condamné officiellement "tout acte qui vise les innocents, quelle que soit leur tendance ou leur religion et quels que soient les auteurs de ces actes". Le pacte de Rome a été également défendu par M. Ali Benhadj, chef historique, avec M. Abassi Madani, du FIS, actuellement en résidence surveillée, qui l'a qualifié de "solution juste et légale" et a ajouté: "Nous croyons au débat d'idées et à la confrontation des arguments, comme nous croyons au combat contre l'injustice lorsque les voies de recours pacifiques sont épuisées." Cette attitude (qui ne va pas sans poser à la direction du FIS des problèmes avec son aile militaire, l'Armée islamique du salut) tranche avec celle du Groupe islamique armé (GIA), l'autre grande force islamiste, qui a nettement condamné la plate-forme de Rome et réaffirmé son "attachement à l'établissement d'un califat par le moyen de la lutte armée".

Le GIA est stratégiquement partisan d'une guerre prolongée, estimant que la répression conduite souvent aveuglément par le pouvoir alimente l'hostilité d'une frange de la population et l'encourage à venir grossir les rangs de ses commandos de tueurs et des guérillas. Ces dernières demeurent très puissantes; elles comptent pas moins de dix mille combattants organisés en quatorze groupes armés répartis en six cent vingt-cinq colonnes d'une quinzaine d'hommes¹².

Mais c'est la junte au pouvoir à Alger qui a fait preuve de la plus grande hostilité à l'égard du pacte de Rome. Les militaires, après avoir surmonté les divisions au sein de l'armée et préservé la cohésion de celle-ci, parient désormais sur la répression et la victoire des armes. En trois ans de combats, ils semblent avoir tiré un certain nombre de leçons, se sont aguerris et ont considérablement renforcé les moyens de lutte anti-guérilla (avec l'aide, en particulier, de la France). Loin des regards de témoins étrangers et de la présence des médias, les généraux d'Alger conduisent, sans états d'âme, une "sale guerre": torture, rafles, "disparitions", exécutions sommaires¹³... Leurs stratèges estiment qu'elle peut être gagnée et que le temps où les guérillas pouvaient militairement l'emporter est révolu, comme le prouveraient les échecs récents de Sentier lumineux au Pérou, des Khmers rouges au Cambodge et d'autres insurgés ailleurs.

¹² Cf. Bruno Callies de Salies, "Le drame algérien", Défense nationale, Paris, décembre 1994.

¹³ Cf. les rapports d'Amnesty International du 2 mars 1993 et du 25 octobre 1994.

Ainsi, en plein naufrage économique et dans un immobilisme politique que désapprouvent de plus en plus de pays (à commencer par les Etats-Unis et l'Allemagne), et que la France elle-même, après le pacte de Rome, critique, la junte d'Alger fait la sourde oreille aux appels au dialogue. Elle s'en tient obstinément à une seule logique, celle du contre-terrorisme d'Etat, faisant également sien ce vieux principe abominable: "En tuer un, pour en terroriser dix mille." A-t-elle seulement songé à l'immense majorité des citoyens qui aspirent à la paix et renvoient dos à dos les deux violences ?

123. Persistante impasse militaire en Algérie 1995

Le 22 février 1995, les forces de l'ordre ont réprimé une mutinerie dans une prison d'Alger, faisant une centaine de morts, pour la plupart islamistes. Cette nouvelle escalade de la terreur illustre l'impasse dans laquelle le pays se trouve. Depuis trois ans, le Front islamique du salut (FIS) et l'armée ont mobilisé toutes leurs forces pour abattre l'adversaire et ont utilisé toutes leurs capacités offensives pour remporter une victoire décisive. Sans y parvenir.

Malgré l'effet de surprise, les militaires algériens n'ont pas réussi à démanteler totalement le FIS en procédant à l'arrestation de ses cadres, à la fermeture de ses locaux et à la saisie de ses archives. Des militants libres et isolés, les plus radicaux notamment, passent dans la clandestinité et commencent, dès janvier 1992, la lutte armée. Les militaires doivent alors déployer un dispositif sécuritaire de plus en plus important dans l'Algérois et l'étendre à l'ensemble du pays. A la fin du mois de mai 1993, 15 000 hommes en armes sont stationnés dans Alger et ses environs.

A cette époque, la majorité des effectifs des trois armées et de la gendarmerie¹⁴, soit 120 000 hommes, tentent d'anéantir les groupes armés islamiques. Il faut cependant réduire ce nombre d'un tiers, car les unités doivent régulièrement reconstituer les stocks de munitions, faire le plein des réservoirs en carburant, effectuer l'entretien des armes et des véhicules, et tout simplement se reposer. L'armée intervient dans les zones rurales et les massifs montagneux; les forces de police agissent dans les zones urbaines; les unités de la gendarmerie opèrent aussi bien dans les campagnes que dans les agglomérations. Quant aux Forces spéciales, elles sont chargées d'intervenir sur des objectifs spécifiques. Le reste des effectifs accomplit les tâches traditionnelles de surveillance des infrastructures militaires, et des frontières (Maroc, Mauritanie, Mali, Niger, Libye et Tunisie).

Afin d'accroître les effectifs sous les armes, la durée du service militaire de plusieurs contingents a été allongée. Les appelés participent avec les soldats de carrière aux opérations contre les islamistes. Les liens traditionnels - de famille, de clan, de tribu - se resserrent, entre les membres d'une même unité, face au danger. Considérés par les islamistes comme des cibles au même titre que les militaires d'active, les appelés font corps avec les professionnels. Les unités font preuve d'une grande cohésion, et les désertions (nombreuses en 1992) sont devenues rares.

Les forces de sécurité sont essentiellement équipées de matériels soviétiques acquis pendant les années 70. Les dotations des unités - munitions, pièces de rechange - rapidement consommées, vu l'ampleur prise par la répression, ont obligé les autorités gouvernementales à augmenter les dépenses militaires dans un contexte économique et social particulièrement difficile. Le rééchelonnement de la dette extérieure, obtenu en avril 1994, a permis à Alger de disposer d'une marge financière. Il a été alors possible d'acheter des stocks de munitions et des matériels plus adaptés à la guérilla (hélicoptères - notamment des Ecureuil français - et des systèmes de vision nocturne), d'augmenter les soldes et les primes versées aux troupes engagées dans les opérations de guerre. Ce volant financier a également permis l'achat de produits alimentaires indispensables à la population et de matières premières, de produits industriels semi-finis, et de matériels nécessaires à l'extraction d'hydrocarbures.

Le rythme et l'ampleur des opérations ont évolué sensiblement dans le temps. Ce fut d'abord la mobilisation d'effectifs et de moyens de plus en plus importants pour lutter contre la violence armée. Les opérations militaires ont été moins nombreuses à l'automne 1993 et au début 1994. Ces périodes correspondent à des tentatives de négociations avec les islamistes, avec l'instauration d'une Commission du dialogue national (CDN), et aux lendemains de l'accession au pouvoir du général Liamine Zéroual. L'autre partie de l'année 1994 se caractérise, en revanche, par une reprise vigoureuse des opérations. Sous la pression de la population et d'une partie de l'armée, choquées par de nombreux attentats, le nouveau chef de l'Etat relance les opérations militaires au printemps. Les actions spectaculaires du Groupe islamique armé (GIA) contre des étrangers pendant l'été provoquent l'intensification de la répression. Des effectifs de 2 000 à 3 000 soldats d'élite peuvent être engagés pour réduire des maquis de quelques centaines d'hommes. Des tirs d'artillerie, des bombardements aériens préparent ou accompagnent les engagements terrestres. Si ces opérations aboutissent à la destruction des

¹⁴ Les effectifs de l'armée algérienne étaient légèrement inférieurs à 150 000 hommes en 1992: 107 000 dans l'armée de terre, 6 500 dans la marine, 12 000 dans l'armée de l'air et 23 000 dans la gendarmerie.

maquis, repérés par leurs actions armées, des effectifs militaires trop limités ne permettent pas le maintien des unités pour assurer un contrôle durable du terrain.

Malgré cet important dispositif sécuritaire, les membres de l'Armée islamique du salut (AIS), proche du FIS, et le GIA tiennent en échec le régime pendant plus de trois ans. Si la première correspond à l'organisation militaire clandestine du FIS dissous, le second est né au lendemain de l'arrêt du projet électoral. Mouvement non structuré, regroupant de très jeunes combattants, le GIA ne reconnaît pas d'autorité aux chefs islamistes historiques. Il se pose en rival et préconise la lutte armée jusqu'à la destruction du régime. Les zones d'action occupées par ces deux organisations dépendent de leur capacité respective à s'implanter localement. Le dispositif général ressemble à la peau tachetée d'un léopard, à dominante GIA au centre, et AIS dans le reste du pays. Le volume des forces, difficile à apprécier, était estimé, à la fin de l'année 1994, entre 10 000 et 15 000 personnes par les diplomates occidentaux en poste à Alger.

Si les forces de l'ordre infligent à ces groupes armés des pertes sévères, le recrutement se fait facilement parmi les jeunes dans les villes et les banlieues. Chômeurs, sans perspective d'avenir, sensibles à une idéologie hostile à un Etat jugé responsable de tous les maux du pays, ils rejoignent les maquis. Ils s'insèrent alors dans un groupe d'une quinzaine d'hommes, dirigé par un combattant expérimenté. Plusieurs groupes constituent des bandes, rassemblant 150 à 200 hommes, sous l'autorité d'un chef ou émir reconnu pour ses exploits de guerre. Ces chefs ne restent, en moyenne, que quelques mois à la tête des maquis car ils sont tués au combat. Les bandes quittent les maquis pour se réfugier dans la jungle des villes lorsque les forces de l'ordre lancent des actions de grande envergure ou lorsque les conditions climatiques (notamment en hiver) sont difficilement supportables.

Les combattants des maquis islamistes disposent de matériels permettant de mener une guérilla urbaine. Ils sont surtout équipés d'armes d'autodéfense, de fusils de chasse, et d'un armement ou d'explosifs de fabrication artisanale. Ils ont peu d'armes automatiques légères, de lance-roquettes, de moyens radio et de véhicules. Ces matériels sont pris aux forces de l'ordre pendant les combats. Une faible quantité d'armes provenant des pays de l'ancien pacte de Varsovie traverse l'Union européenne et la Méditerranée pour parvenir aux combattants. Il existe aussi un circuit sud situé aux confins du Tchad, du Niger et de la Libye. Ces armes sont achetées grâce à une contribution forcée - un impôt de guerre - versée par des commerçants des communautés maghrébines installées dans différents pays d'Europe occidentale.

Les commandos islamistes ont réalisé des opérations de plus en plus audacieuses et meurtrières dans tout le pays. Les violences ont débuté dans l'Algérois au lendemain de la suspension des élections en janvier 1992, puis se sont étendues, pendant l'année 1993, à la Kabylie (mars),

pourtant hostile à l'intégrisme, et même à la zone saharienne (décembre). Les groupes islamistes réalisent des opérations d'envergure contre les infrastructures, les convois et les membres des forces de sécurité. Les éléments les plus hardis s'attaquent aux plus hautes autorités de l'Etat. Le 13 février 1993, le général Khaled Nezzar échappe de peu à la mort¹⁵. Les intellectuels, journalistes et artistes, souvent engagés dans la lutte contre le radicalisme religieux et partisans de la démocratie, sont des cibles privilégiées. Des cadres de l'Etat, des fonctionnaires locaux, des employés de préfecture sont tués chaque jour. Les femmes et les jeunes filles ne se conformant pas à une stricte application des règles définies par les extrémistes religieux en matière de vêtements et de mœurs font l'objet de menaces et d'attentats. Après des mois d'un conflit meurtrier, un nouveau pas est franchi le 21 septembre 1993 avec les enlèvements et les assassinats, revendiqués par le GIA, de ressortissants étrangers.

Les belligérants sont engagés dans un combat mobilisant toutes les énergies. Depuis le début de l'automne 1994, les forces de l'ordre ont lancé des opérations de ratissage de très grande ampleur. Toutefois, ces effectifs militaires sont insuffisants pour contrôler durablement les zones nettoyées, élément déterminant pour empêcher l'adversaire de s'y reconstituer ultérieurement.

Un succès dans la renégociation en cours de la dette extérieure devrait permettre à Alger d'ouvrir de nouveau des lignes de crédits pour accroître son équipement antiguerrilla et ses capacités militaires. Quant aux islamistes, ils disposent toujours d'un potentiel humain facilement renouvelable, fondu dans la population, mobile, et capable de frapper l'adversaire par surprise. Dans ces conditions, à moins d'une issue politique, ce conflit très meurtrier peut durer plusieurs années.

124. Dynamique infernale en Algérie : une élection sous haute surveillance, 1995

M. Liamine Zéroual, déjà chef de l'État algérien à cette époque, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de novembre 1995. En l'absence de tout concurrent crédible, il se succédera à lui-même, ce qui confirmera la mainmise de l'armée. Alors que la violence s'intensifiait, il y avait peu de chances que ce scrutin marquât une étape dans le retour à la paix.

¹⁵ Ce dernier est alors ministre de la défense et membre du Haut Comité d'Etat (HCE). C'est un organisme collégial, comprenant cinq membres. Créé au lendemain de la démission-déposition de M. Chadli Bendjedid, il a exercé les attributions présidentielles jusqu'au 31 décembre 1993, terme du mandat.

La poursuite du conflit inquiétait tous les pays du pourtour méditerranéen, notamment la France, qui fut secouée par une vague d'odieux attentats dont les auteurs seront identifiés comme appartenant au GIA.

Les militaires qui, en janvier 1992, ont décidé d'annuler le second tour des élections législatives¹⁶ remportées par le Front islamique du salut (FIS) n'avaient anticipé ni l'ampleur de la violence qui en résulterait ni la résistance déterminée des islamistes. Ils prévoyaient une agitation de rue de quelques mois, partant des mosquées, qui finirait par s'épuiser face à la répression et à la neutralisation des cadres les plus dangereux. Dans cette perspective, des "camps de sûreté" avaient été ouverts dans le sud du pays.

Pourtant, sur le terrain, la situation se détériora rapidement, échappant au contrôle des forces de sécurité. Les maquis s'étendaient tandis que se renforçait le terrorisme urbain particulièrement meurtrier pour les forces de l'ordre. Dans de nombreuses villes moyennes et villages, les policiers et les gendarmes se barricadaient de jour comme de nuit, tant étaient spectaculaires les coups de main des islamistes¹⁷.

Néanmoins, en 1992 et 1993, les militaires restaient encore convaincus qu'ils pourraient éradiquer le terrorisme. Ils sous-estimaient trois facteurs: l'impopularité du régime et le soutien d'une partie de la population au FIS; l'impact de l'annulation des élections, qui a servi de détonateur à une volonté longtemps refoulée chez les islamistes de recourir aux armes; la solidarité familiale ou clanique ainsi que la révolte provoquées par l'ampleur d'une répression menée en dehors du cadre de la loi.

L'incapacité à rétablir la paix civile a incité les militaires à engager, durant l'hiver 1993-1994, un dialogue avec les partis. L'objectif était de proposer la formation d'un bloc de gouvernement dans lequel pourrait être présente toute formation politique - y compris le FIS -, à condition que le terrorisme soit condamné et combattu et que le chef de l'État soit désigné par l'armée. Celle-ci était prête à accepter que les islamistes contrôlent certains ministères, à l'exception de ceux considérés comme vitaux: la défense, l'intérieur et les affaires étrangères.

Le FIS a refusé cette offre car il voulait la réalité du pouvoir et a boycotté la Conférence nationale de consensus tenue à Alger les 25 et 26 janvier 1994. A l'issue de cette réunion, le général Liamine Zeroual a été nommé président, et son discours d'investiture promettait l'éradication du terrorisme, tout en laissant la porte ouverte au dialogue¹⁸.

¹⁶ Cf. Lahouari Addi, "Algérie: le dérapage", *Le Monde diplomatique*, février 1992.

¹⁷ Lire les articles de Florence Beaugé et de Lyes Si Zoubir dans *Le Monde diplomatique*, respectivement de mars 1993 et de mai 1994.

¹⁸ Cf. *El Watan*, 2 mars 1994.

Après des mois de répression massive et de terrorisme implacable, une deuxième tentative de conciliation s'amorçait, à la fin de l'été 1994. Les dirigeants du FIS, MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, étaient élargis et mis en résidence surveillée. Disposant du téléphone et d'un télécopieur, ils pouvaient prendre des contacts avec l'extérieur et recevoir des personnalités de leur parti, dont certaines venaient d'être libérées. Mais à la fin du mois d'octobre, les négociations étaient rompues et MM. Abassi Madani et Ali Benhadj étaient ramenés en prison. Dans un discours télévisé, le président Liamine Zeroual expliquait que les islamistes n'étaient pas favorables au retour de la paix civile, et que l'État était désormais décidé à les exterminer¹⁹. En juin 1995 la presse fit à nouveau état d'un accord imminent entre la présidence et la direction du FIS, à la suite de négociations secrètes menées dans la perspective de faire participer les islamistes à l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année. Mais comme les deux fois précédentes, un communiqué diffusé en juillet par la présidence annonça l'échec de ces négociations, l'imputant à l'intransigeance des islamistes.

Après plusieurs années de répression qui n'ont donné aucun résultat tangible, les militaires ont abandonné l'idée de neutraliser les islamistes, de les faire disparaître du champ politique; leur nouvel objectif a été de les domestiquer pour les associer au pouvoir. Ils savent que les islamistes rencontrent un écho certain dans une partie importante de la population et, compte tenu du déficit de légitimité de leur régime, ils ont besoin d'eux. D'où cet acharnement, apparemment contradictoire, à vouloir, d'une part, les intimider par une répression massive et, d'autre part, dialoguer avec eux pour trouver un compromis où la réalité du pouvoir demeurerait entre les mains des militaires. La stratégie est donc de les affaiblir militairement pour négocier en position de force.

Malgré les échecs successifs, la dynamique du dialogue n'est pas enrayée, mais les deux camps qui s'affrontent ont des directions politiques fragiles et dépendantes de leurs troupes. D'un côté, en effet, la lutte antiterroriste sur le terrain échappe au président Liamine Zeroual, et ne s'inscrit pas dans une politique globale de retour à la paix civile. L'Algérie en est encore à la primauté du militaire sur le politique, principe hérité de la guerre de libération que reprennent les islamistes et dont elle n'arrive pas à se débarrasser.

Se soustrayant au contrôle des politiques, les militaires des deux camps définissent leur stratégie avec comme seule perspective la victoire. Le président Liamine Zeroual est mandaté par l'armée dans ses tentatives de négociation, mais elle lui trace une ligne rouge à ne pas dépasser. MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, quant à eux, ne peuvent rien décider sans

¹⁹ Discours de M. Liamine Zeroual à l'occasion de la fête du 1er novembre 1994 reproduit dans El Watan,

consulter les chefs des maquis. Les deux parties évitent de s'engager sur le véritable enjeu du conflit: le pouvoir. Les militaires se considèrent comme la seule source de celui-ci, et les islamistes cherchent à se substituer à eux comme dépositaires de la légitimité.

Pour les uns comme pour les autres, le pouvoir est un butin de guerre et non pas une institution publique. Pour les premiers, c'est un moyen de protection contre la vindicte populaire qui condamne leur incompétence et leur corruption ; pour les seconds, c'est un instrument de purification idéologique et de moralisation des mœurs afin de promouvoir une identité culturelle et religieuse imaginaire et une société fraternelle et égalitaire mythique. En aucun cas, le pouvoir n'est conçu comme la propriété des citoyens ; il n'est que cette faculté mythique obtenue par la force brute pour contraindre le peuple à se plier aux intérêts matériels des uns ou aux visions messianiques des autres. Étant un bien privé, il n'est pas question d'en négocier le fondement, encore moins son transfert. La vigueur de la réaction des militaires face à la plateforme de Rome signée par toute l'opposition en janvier 1995²⁰ atteste surtout leur hostilité à toute négociation qui ne se déroule pas à leurs conditions. L'armée ne cherche à être engagée ni par un pacte civique ni par des négociations. Elle souhaitait un arrangement avec les islamistes à qui elle proposerait des compensations.

Cette transaction aurait été la pire solution pour l'Algérie, car elle aurait reconduit le même régime légitimé par les islamistes²¹. L'opposition entre les deux camps n'est pas idéologique. L'armée ne défend pas la démocratie ou la laïcité; elle s'est constituée, du point de vue historique, comme source du pouvoir et entend le demeurer quoi qu'il en coûte. Les islamistes luttent pour se débarrasser des officiers supérieurs et les remplacer par leurs hommes, en reproduisant le même type de régime. Le régime peut encore tenir des années si la cohésion de l'armée se maintient et si l'aide occidentale se poursuit (d'où l'importance de la France dans le conflit); quant aux islamistes, ils trouveront toujours des volontaires pour les maquis et le terrorisme urbain.

Pour la première fois, le FIS avait signé à Rome un document où il s'engageait à respecter l'alternance, où il déclarait qu'il y avait une issue politique à la crise et où il reconnaissait l'existence d'autres partis. C'était un engagement que les formations non religieuses avaient essayé d'obtenir de lui, sans succès, avant les élections législatives de décembre 1991.

2 novembre 1994.

²⁰ Cf. le texte du document dit de Rome in *Le Monde diplomatique*, mars 1995. Lire également, Ignacio Ramonet, "Pacte pour l'Algérie", *Le Monde diplomatique*, février 1995.

²¹ Cette hypothèse est avancée par Rémy Leveau, *Le Sabre et le turban*, Boulin, Paris, 1993.

13. Une guerre civile qui ne dit pas son nom

131. Les luttes intestines au sein du pouvoir

Pour la première fois depuis 1992, des élections législatives sont convoquées le 5 juin 1997. Après ces 5 années, la presse est noyauté, muselée, les journalistes terrorisés par les assassinats, les partis sous surveillance. Les droits démocratiques élémentaires sont quotidiennement violés au nom de la lutte contre le terrorisme.

Il ne se passe pas de jour sans que soient annoncés de nouveaux massacres dont on ne connaît pas les auteurs. En plus d'une myriade de groupes armés, des milices de légitime défense (MLD), en fait des supplétifs du régime militaire et armés par lui se constituent... L'armée et la sécurité militaire elles-mêmes procèdent à de telles tueries sous le couvert de l'anonymat, ou les commanditent. Les conditions de vie des masses laborieuses sont épouvantables.

Le FFS et le PT annoncent que, cette fois-ci, ils participeront aux élections. Le FIS, dissous, ne participe pas et appelle à boycotter le scrutin - en fait, à s'abstenir (l'un de ses dirigeants en exil appelle cependant à voter pour le FFS). Le RND (Rassemblement national démocratique), avec comme tête de liste Ouyahia, l'actuel ministre de la Justice et à l'époque premier ministre, obtient 155 sièges (sur 380 que compte l'assemblée nationale) ; le FLN 64 ; le RCD 19 ; le FFS 19 ; le PT 4. Les deux organisations islamistes modérées, le MSP (Mouvement de la société pour la paix) et Ennhada obtiennent respectivement 69 et 34 sièges. C'est la même assemblée qui existe encore aujourd'hui.

Il est clair que ces résultats, qui ont donné la majorité absolue au RND, "parti du président" Zeroual créé trois mois plus tôt, sont la conséquence de "fraude à grande échelle", par ailleurs dénoncée par les autres organisations. Ces dernières, comme le MSP qui protesta encore plus fort à la suite des fraudes massives qui marquèrent également les élections locales qui suivirent en octobre 1997, maintinrent cependant leur soutien à Zeroual et, pour ce qui concerne le MSP, ses ministres au gouvernement. Les organisations islamistes dites "modérées" bénéficièrent en partie de la dissolution du FIS. En outre, le MSP - qui fait partie de la coalition gouvernementale, tout comme l'autre organisation islamiste Ennhada - présenta des candidats dans la totalité des circonscriptions, sauf à El Oued où il parraina une liste conduite par un milliardaire... Cela suffit à confirmer la nature bourgeoise de ces organisations.

L'annonce par Zeroual, à l'automne 1998, qu'il démissionnera avant la fin de son mandat, est une nouvelle démonstration des dissensions existant au sein de l'état-major. Le désaccord

existant entre le président et le chef d'état-major était devenu public. Cette démission provoquera des élections présidentielles anticipées qui se tiendront en avril 1999.

Zeroual avait été désigné par le Conseil de sécurité et, avec l'appui logistique de l'armée, avait été élu président de la République en 1994 par la grâce de fraudes massives. Sa démission révèle des dissensions importantes au sein de l'état-major, car Zeroual s'en va sous la pression du chef d'état-major et de celui de la Sécurité militaire.

Un affrontement féroce allait suivre au sein de ce "parti du président", le RND, qui devenait un instrument essentiel pour la campagne électorale qui s'ouvrait en vue des élections présidentielles. L'âpreté de ces conflits à l'intérieur du "parti du président" témoignait de l'absence d'accord au sein de la hiérarchie militaire sur le successeur de Zeroual et était l'expression de la lutte que se livraient les différents courants existant dans l'armée.

C'est ainsi par exemple que le général Betchine, le plus proche conseiller de Zeroual, fut pris pour cible par presse interposée, pour tenter de déstabiliser les amis du président et leur enlever le contrôle de l'appareil du RND. Une opération qui échoua grâce en particulier à l'intervention de Ouyahia, alors premier ministre et aujourd'hui numéro 2 du gouvernement Bouteflika.

Pour encore plus de "transparence", immédiatement après la démission de Zeroual, une douzaine de ministres en exercice se prononcèrent en faveur de Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères de Boumediene et qui avait déjà été sollicité pour le poste en 1994. Mais Bouteflika reçut également l'aval de l'armée, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité²², mais suite à de nouvelles dissensions au sein de la hiérarchie militaire.

Outre ce soutien de poids, Bouteflika candidat bénéficie de l'appui officiel du FLN, du RND, de l'organisation islamiste Ennahda, de l'UGTA. Il recevra quelques jours avant le vote, celui du MSP, déjà membre de la coalition gouvernementale et dont le dirigeant, Mahfoud Nahnah, avait pourtant vu sa candidature invalidée au motif qu'il n'avait pas pu produire de preuve de sa participation à la guerre d'indépendance...

Six autres candidats se présentent aussi à ces élections. Ces six autres candidats se retireront dès le début du vote en raison de fraudes constatées dans les bureaux itinérants et les bureaux

²² Cet organisme rassemble une douzaine de hauts responsables étoilés, dont le seul général de corps d'armée d'Algérie, le tout-puissant Mohammed Lamari, chef d'état-major; les trois commandants des forces terrestres, navales et aériennes ; ceux des cinq régions militaires ; Mohammed Mediène, dit "Toufik", à la tête de la Direction recherche et sécurité (DRS), héritière de l'ancienne Sécurité militaire ; son adjoint Smaïn Lamari, directeur du contre-espionnage, un second qui rêve d'être le premier; le chef de la gendarmerie nationale, Tayeb Derradji, surnommé "Turbo Diesel", qui passe dans ce cénacle pour le représentant du courant islamo-conservateur ; le président Liamine Zeroual, qui fait office de ministre de la Défense... Depuis l'indépendance, tous les chefs de l'Etat algériens ont été désignés au sein de ce Conseil, jusqu'à Zeroual lui-même.

spéciaux où votent les militaires, policiers et gendarmes...Ce qui est encore plus révélateur des dissensions existant au sein de la hiérarchie militaire, c'est que des candidats proches du pouvoir par le passé n'acceptèrent pas de se livrer au jeu et se retirèrent de la compétition.

Dans ces conditions, candidat désormais unique, Bouteflika sera élu le 15 avril 1999 avec 73,79 % des suffrages exprimés, avec 20% de participation (officiellement 65 %). Une mascarade. Pour protester, les six "soutiennent" la marche pacifique contre la dictature appelée par le FFS à Alger, après la grande prière du vendredi.

Ces luttes de clans prirent le plus souvent des allures d'affrontements sanglants parfois, par "terroristes" interposés, dans le but de conserver le pouvoir et les privilèges de toutes sortes auxquels il donne accès : rente pétrolière, pots-de-vin, etc.

132. Une "concorde civile" qui fait long feu

Le 16 septembre 1999, 5 mois après son élection, Bouteflika va faire voter par référendum une loi dite de la "concorde civile". Cette loi, présentée sous la question suivante : "êtes-vous pour ou contre la démarche du président de la République visant à la réalisation de la paix et de la concorde civile ?" va être plébiscitée avec 98,6 % des voix avec un taux de participation de 85 %.

Le texte de cette loi prévoyait d'offrir l'amnistie conditionnelle aux "terroristes islamistes" qui se rendraient avant le 13 janvier 2000. Cela permit au dirigeant historique du FIS, Madani, et à l'AIS, la branche armée du FIS, de se rallier à la politique de Bouteflika. Un soutien bien utile à ce dernier, même si le FIS ne fut pas unanime, mais aussi fort compromettant aux yeux de toute une aile de l'armée dite "éradicatrice" et qui lui rendait Bouteflika encore plus suspect.

Il est clair que derrière le prétexte avancé d' "en finir avec la violence", ce référendum-plébiscite était une manœuvre de Bouteflika pour faire oublier les conditions dans lesquelles il avait été élu. Au passage, et fort de ces résultats, il en profite tout de même pour saluer ses maîtres: "L'armée devrait être honorée pour son rôle visant à empêcher un effondrement complet du pays". Mais c'est un compliment d'hypocrite qui cherche à s'émanciper de ses maîtres pour s'établir à son propre compte. Grâce à l'union nationale ainsi réalisée autour du oui, et qui d'une certaine manière prolongeait les conclusions de la conférence de Sant'Egidio (Rome) qui se tint en 1995 et au cours de laquelle huit organisations, dont le FIS et le PT, avaient proposé un "contrat national" de retour à la paix, Bouteflika cherchait à créer les conditions politiques qui lui seraient favorables et se donner les moyens d'asseoir son autorité face aux clans de la hiérarchie militaire qui lui étaient hostiles.

Mais ces derniers ne l'entendaient pas de cette oreille. L'assassinat, le 23 novembre 1999, de Hachani, numéro trois du FIS en exil et principal interlocuteur islamiste de Bouteflika, qui avait renoncé à la lutte armée, avait pour but d'affaiblir Bouteflika, trois mois seulement après le référendum triomphal. Cet assassinat venait d'ailleurs couronner une série d'attentats meurtriers qui avaient repris après une brève accalmie.

Les généraux ne pouvaient tolérer cette velléité d'indépendance dont faisait preuve Bouteflika, encouragé par les résultats du référendum, velléité qu'il avait exprimée dans de multiples déclarations, mais aussi dans la formation d'un gouvernement - le premier depuis qu'il avait été élu en avril 1999 - qui ne tenait pas compte des desiderata de ceux qui l'avaient porté au pouvoir : l'état-major et la sécurité militaire.

133. La politique des "réformes économiques " et les obstacles qu'elle rencontre

Une fois élu, Bouteflika tente d'accélérer la privatisation des secteurs clés de l'économie algérienne (postes et télécoms, hydrocarbures, Air Algérie, etc.). Un " ministre de la participation et de la coordination des réformes ", Temmar, est nommé en ce sens. Il veut "simplifier toutes les procédures" de gestion et de privatisation des entreprises du secteur public.

Il s'agit d'un vaste programme que les gouvernements précédents avaient tenté de mettre en œuvre. Pourtant, en 1998, seulement 15% des 89 entreprises proposées à la vente étaient réalisés, " à cause des complexités de la procédure et de la prudence des fonctionnaires qui la conduisent " explique le ministre lui-même. Ce qui signifie que les privatisations, pourtant indispensables à la bourgeoisie "compradore" algérienne et à l'ouverture du marché aux impérialismes (français mais aussi américain, allemand, anglais, italien...) sont combattues par la hiérarchie militaire et l'administration qu'elle contrôle, par tous ceux qui possèdent de gros intérêts dans les entreprises publiques leur permettant d'en tirer des rentes substantielles.

Cependant, malgré ces difficultés, les privatisations avancent au point qu'en avril 2001, le secteur privé représente plus de 60 % de l'économie algérienne. Le CNES (Conseil national économique et social) a rendu publiques ses premières estimations en mars dernier pour l'année 2000. Selon lui, "la situation des secteurs d'activité révèle l'absence de stratégie et surtout le retard dans les réformes économiques qui jouent comme un frein à la relance nationale"; de plus, cet organisme officiel constate une " croissance encore molle pour l'année 2000, contrastant fortement avec un solde exceptionnellement favorable " ainsi qu'un " paradoxe

entre une situation financière moins contrainte et plus permissive et le manque d'investissement pour relancer l'activité ”..

Selon le FMI, la croissance économique aurait été de 3% en 1999 alors que, toujours selon cette institution, un taux de 7% serait nécessaire pour enrayer le chômage qui touche 30% de la population active. En outre, cette croissance est due essentiellement à l'augmentation des prix du pétrole (qui ont quasiment doublé en 18 mois). Mais la production industrielle a chuté de 2,8 %, la progression de la production agricole est passée de 11,4 à 2,7%, celle du bâtiment 2,4% en 1998 à 1.4 en 1999. L'augmentation des prix du pétrole, par ailleurs libellés en dollar au cours actuel particulièrement élevé, conjuguée à la relance économique à l'échelle internationale, a eu pour conséquence une amélioration exceptionnelle du solde de la balance commerciale²³ ainsi que du niveau des réserves, qui avoisinent les 12 milliards de dollars : un seuil record, alors qu'elles atteignaient 4,4 milliards de dollars fin 1999.

Mais cette embellie financière, due pour l'essentiel aux considérables recettes à l'exportation, souligne d'autant la dépendance de l'Algérie vis-à-vis des cours des hydrocarbures, en particulier du pétrole, qui représentent 97 % des ventes du pays à l'étranger et plus de 50 % des recettes fiscales de l'Etat. L'on n'a aucun mal à imaginer les conséquences d'une chute des cours du pétrole dans le cas d'un recul de l'activité à l'échelle internationale.

²³ Le solde de la balance commerciale est de 9 milliards de dollars ; l'excédent atteint 1,2 milliard uniquement pour le mois de février 2001. Pour les six premiers mois de l'année 2000, 8,4 milliards de dollars contre 1,9 milliard de dollars pour la même période en 1999

DEUXIEME PARTIE : AUX ORIGINES DE LA CRISE

"Ce sont les politiciens qui tuent en Algérie, affirme Ali Haouchine, étudiant au doctorat en science politique à l'Université de Montréal. Ce n'est pas une guerre civile, mais une guerre contre les civils."

Avant d'analyser les causes de la situation actuelle, il convient de faire un bilan de la situation actuelle.

21. Une situation sociale explosive

211. Les islamistes

L'islamisme armé algérien précède la création du F.I.S., il est directement issu de la guerre de libération nationale, un certain nombre de combattants de l'A.L.N. (Armée de Libération Nationale, branche militaire du F.L.N.) n'ayant jamais accepté la "récupération du djihad sacré par les socialistes et nationalistes athées". Ainsi, la brigade des "Fidèles du serment", créée par Saïd Mekhloufi - un des chefs de maquis islamistes actuels - appelait le 8 février 1992 à "la poursuite du djihad de novembre 1954 (déclenchement de la guerre d'Algérie) dans toutes les régions du pays". Saïd Makhloufi est l'un des rescapés du groupe de Mustapha Bouyali qui se forma au début des années 80, dans cette même perspective - l'islamisme d'opposition ayant été "dopé" par la révolution iranienne de 1979 - avant d'être démantelé en 1987.

Aux anciens du groupe Bouyali, précurseur des groupes d'aujourd'hui, il faut ajouter les fameux "afghans", anciens combattants (vrais ou imaginaires ...) algériens de la résistance afghane contre l'U.R.S.S. La plupart de ces hommes, qu'ils aient été en relation avec le F.I.S. ou pas, ont en commun d'avoir toujours contesté la "stratégie institutionnelle et légaliste" du parti islamiste, ne voulant croire qu'à la confrontation armée avec le pouvoir pour l'instauration de l'état islamique. De 1989 à 1992, la majeure partie d'entre eux avait cependant accepté de mettre en veilleuse leur activisme sous la pression du courant "électorale" et cela tant que la voie des urnes emportait l'adhésion des militants et sympathisants du F.I.S.. Mais, dès les élections législatives avortées de juin 1991, ils relevèrent la tête et la répression qui suivit à partir de février 1992 apporta de l'eau à leur moulin en enlevant toute crédibilité aux légalistes du parti. Des centaines de militants du F.I.S. - la majorité des islamistes algériens n'ont pas basculé dans

la lutte armée - sont allés rejoindre dans la clandestinité ceux qui avaient toujours prôné l'action violente et c'est ainsi qu'explosa le phénomène des djamaâtes.

212. La guerre des toits

Les années 90 sont caractérisées par une crise sans précédent du logement. Le marché du bâtiment, étant le monopole de l'État dans les années 70 et 80, s'est vite libéralisé pour devenir un chantier à tout venant, pourvu qu'il soient en possession d'un registre du commerce d'entrepreneur. Avec la dévaluation du dinar, le toit est non seulement devenu inaccessible aux couches moyennes et les plus démunies, mais un rêve irréalisable. Les aides de l'État, estimées à plusieurs milliards de dinars à travers la Caisse nationale du logement, apportent un plus certes, mais le problème réel demeure posé : des citoyens qui ont déposé leurs dossiers, après plusieurs années d'attente, se sont vus rejetés par des commissions pourtant assermentées ! Cela amplifiera la tension, notamment en ce qui concerne la distribution des logements sociaux. Des émeutes ont eu lieu à cause des listes mille fois modifiées dans les couloirs des administrations. Leur affichage est devenu comme un coup d'envoi à l'explosion et à la contestation. Les derniers événements qu'a connus l'Algérie, ont eu le mérite de montrer combien les citoyens sont prêts à passer à l'action pour occuper "illégalement" ces toits avant d'en être évacués. Ce phénomène est passé inaperçu dans les débats de l'APN. Pourtant, la presse nationale a rendu publics tous ces faits. Si pour certains officiels le besoin réel en matière de logement est de l'ordre de 1 million d'unités, les différents recensements et les besoins exprimés au niveau des APC monteront à plus de 3 millions d'unités pour résorber cette crise. L'État fait tout pour signifier que la politique de l'assistanat est révolue? Ainsi, les deux formules lancées par la tutelle de l'habitat et de l'urbanisme, à savoir le logement participatif et la location-vente, demeurent inconnues chez beaucoup de citoyens mal informés. Devant la tension qui sévit actuellement sur le logement, le ministre de l'Habitat, M.Tebboune, informe l'opinion publique que la couche moyenne est la seule concernée par la dernière formule que son département vient de rendre publique. Cela étant, les outils de surveillance manquent et l'État a tout intérêt à établir un fichier national pour parer à d'éventuels dérives...

213. Sous-emploi et licenciements

Jamais la situation sociale en Algérie n'a atteint un tel stade de dégradation. Tantôt c'est la mauvaise distribution des logements sociaux et la répartition inégale des postes budgétaires,

tantôt ce sont les exclusions sociales et les licenciements abusifs, avec pour conséquence un taux de suicide des plus élevés en 1999 et 2000. Les indices de la décadence sociale, de la pauvreté et de la misère, la prolifération des maladies, le retour de certaines épidémies et l'absence de perspectives palpables sont autant de facteurs qui ont poussé et qui continuent à pousser toute une société en plein marasme à l'explosion...voire à l'émeute. Seules 8 % des demandes d'emploi sont annuellement satisfaites — et de quelle manière ! — alors que les besoins s'accroissent et demeurent, pour le moins "le dernier des soucis" des responsables à tous les niveaux. Actuellement, le taux du chômage dépasse les 29 % de la population active. L'espoir d'une concorde, qui n'a duré que quelques mois, sera vite déçu avec l'escalade des actes terroristes ici et là. Le plan de relance économique n'apportera pas les résultats attendus quand on entend de la bouche d'un ministre que l'argent de ce plan ira à la rénovation des infrastructures sans créer d'emploi ! À cela s'ajoute la crise de confiance que l'État gère au grand dam des populations démunies et paupérisées, notamment dans les contrées éloignées du pays. La déperdition scolaire estimée à 500 000 élèves exclus chaque année, et que le secteur formateur n'arrive pas à canaliser, est un autre facteur aggravant un état des lieux des plus critiques. La rentrée scolaire 2001-2002 s'annonce déjà difficile avec un sur-effectif d'étudiants et d'élèves. Si pour les universités la capacité d'accueil se réduit de plus en plus, elle est pire pour les élèves des trois cycles ! Leurs cantines scolaires risquent de ne pas ouvrir leurs portes. La raison : une dette de plus de 18 milliards de centimes non encore honorée. Mais faut-il aussi parler du volet identitaire ! La crise est ouverte tant que les canaux du dialogue et d'expression officiels manipulent et amplifient le phénomène d'un brouillard médiatique à travers des discours provocateurs et à la limite du mépris. Cela étant, le verrouillage médiatique d'une presse "kamikaze" — car elle rapporte des faits difficiles à démentir — est un autre indice d'un pouvoir en panne de solutions, d'imagination et déterminé à aller loin dans ses "prérogatives" — loin de la Constitution et des lois de la République —.

214. Un volcan en ébullition

Les émeutes du printemps 2001 en Kabylie et le terrible bilan après les intempéries de novembre de la même année sur Alger ont montré à quel point la jeunesse algérienne est ignorée et placée au second plan des préoccupations de l'État qui focalise ses efforts sur les réformes économiques. Les prévisions actuelles, conformément au plan de relance économique, indiquent que le taux de chômage sera réduit à près de 12 % en 2012. Voilà un langage que les

jeunes livrés à eux-mêmes ne comprennent pas devant l'amplification d'un fléau, à l'image d'un volcan en ébullition qui risque d'éclater à n'importe quel moment. En parallèle, plus de 300 000 nouveaux chômeurs atterrissent chaque année sur le registre administratif, sans compter les dizaines de milliers d'autres jeunes, dont des cadres sans emploi non recensés. Au total, ce sont 2,6 millions de jeunes qui attendent un poste budgétaire ou une perspective digne de ce nom. C'est dire que le secteur de l'action sociale a du pain sur la planche et pour longtemps. Le secteur de l'action sociale, qui bénéficie annuellement d'une enveloppe de 270 milliards de dinars, n'arrive pas à départager cet argent de façon rationnelle pour répondre aux besoins urgents, dont la création d'emplois même temporaires. Le slogan "un emploi – un toit" est encore brandi dans une Algérie riche, libre et indépendante, sans que cela inquiète les représentants de la société civile. Le dernier débat de l'APN a montré une nouvelle fois avec quelle légèreté certains députés parlent du chômage, de la dégradation du pouvoir d'achat... sans soulever, à aucun moment, le problème de la suppression d'emplois et les licenciements abusifs. Dans toute cette histoire, l'inadaptation des lois et la non-application des programmes, maintes fois tracés et "chantés sur tous les toits" par les officiels, sont à l'origine des injustices constatées. Des statistiques officielles indiquent que par grands secteurs d'activités, c'est l'administration qui possède la meilleure structure des effectifs avec 18 % des cadres, 35 % de maîtrise et 47 % d'exécution. Malgré cette "bonne structure", le citoyen continue à se plaindre des lenteurs et autres blocages administratifs. Sur les 29 % du taux de chômage enregistré, seulement 8 % sont satisfaits annuellement pour cumuler un nouveau taux de près de 10 % durant la même période. D'une manière générale, entre 1995 et 2000, pas moins de 300 000 emplois ont été supprimés avec la fermeture de 1 500 entreprises décidée dans le plan de redressement interne. Selon les catégories socioprofessionnelles, ce sont les personnels d'exécution (74 %) et la maîtrise (18 %) qui ont été le plus touchés. Actuellement, l'accent est mis sur la structuration du marché de l'emploi et la révision du dispositif juridique qui régit ce marché. Or, l'état critique des populations en chômage et le diagnostic négatif établi montrent que c'est toute la politique de l'emploi qui devrait être revue en amont et en aval.

22. Les causes récentes de la crise

221. La faillite de la politique de l'Etat-FLN

Tragique, l'actuelle situation de violence en Algérie prend racine dans les multiples erreurs du parti-Etat FLN au pouvoir durant plus de trente ans. L'extrémisme religieux n'est point la conséquence d'une sorte de crise mystique qui se serait emparée d'une partie de la population, mais le résultat de politiques myopes, ayant sacrifié les enjeux culturels et symboliques au nom d'un dirigisme économique noyé dans la corruption et les intérêts des clans.

L'Algérie est entrée progressivement, depuis 1991, dans la voie suicidaire de la guerre civile. A la violence institutionnelle et à la crispation du pouvoir en place répondent la violence islamiste et la volonté de conquérir l'Etat par la force. Le chemin qui mène le mouvement islamiste, avec ses divers courants, à occuper la scène politique et sociale puise dans une longue histoire et exige, pour être compris, qu'on l'étudie dans les avatars d'une modernisation dont les formes ont mené aux impasses d'aujourd'hui.

Lorsque certains des porte-parole du Front islamique du salut (FIS) refusent la "modernité", au nom du passé et d'une authenticité qu'ils idéalisent, ce refus n'est jamais le fruit d'une réelle volonté d'exégèse mais toujours une construction qui s'enracine dans le présent et ses exigences. Bref, l'islamisme est une idéologisation de l'islam, et c'est ainsi qu'il doit être entendu, avec, évidemment, cette interrogation sur le fait que c'est dans le langage du religieux que s'élabore une idéologie prise par tous ses liens dans le contemporain.

Il nous faut partir de ce constat : l'islam est inscrit dans les profondeurs de la réalité algérienne. Il n'est pas une structure religieuse autonome et circonscrite dans une société aux pratiques sécularisées. Il a façonné l'espace symbolique où s'est inscrit le politique. Et l'action de l'Etat en place depuis 1962 n'a en rien modifié cela parce que jamais n'a été entreprise l'institution d'un nouvel espace national qui aurait opposé sa ferveur civique au poids du religieux. Dès lors, le désir d'entrer dans la modernité, allié au besoin de riposter à l'anomie et à l'effilochage du tissu social consécutif à une modernisation non maîtrisée et privée de son complément imaginaire et symbolique, fera de la religion le seul lieu d'expression possible et de mise en forme des conflits sociaux. L'islamisme, de ce fait, et nonobstant ses archaïsmes, devient une réaction culturelle, puis politique, "naturelle" à une modernisation réduite à ses aspects technicistes et "privée d'âme".

Les racines historiques de l'islamisme comme expression politique, on les trouve dans ces courants forgés dans les années 30, en réaction aux bouleversements sociaux d'alors, à l'érosion des valeurs traditionnelles qui s'ensuivit et à l'émergence d'une Algérie porteuse d'une exigence nationale contemporaine. Deux mouvements y contribuèrent. Le premier, avec les oulémas²⁴,

²⁴ Mouvement réformiste qui préconise le retour aux sources et l'épuration de l'islam des scories

tirait sa cohérence de la primauté qu'il accordait à la religion et à la société d'ordre qui lui paraissait y correspondre. Le second, avec les populistes, amalgamait des systèmes symboliques et des langages idéologiques hétéroclites sans se soucier de leurs contradictions (ce qu'a bien montré Charles André Julien).

Ces deux courants naquirent dans le contexte d'un pays où prévalait une sociabilité communautaire à laquelle les élites nouvelles (francophones) tentaient, sans toujours y arriver, de se soustraire. Il devait revenir au Front de libération nationale (FLN), dans les années 50 et sur la toile de fond de la crise du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), de réaliser en son sein et d'une manière autoritaire la juxtaposition de ces divers courants, ainsi que d'autres courants "occidentalisés". Le populisme, hégémonique au sein du FLN lorsque celui-ci accéda au pouvoir en 1962, fut marqué d'une faiblesse congénitale résultant de la combinaison, en son sein, d'un projet volontariste d'administration autoritaire du pays et, sous le mythe d'une "authenticité" à retrouver, d'un projet de restauration culturelle.

222. Les raisons d'un échec

Les jalons de cet itinéraire sont connus : code de la nationalité, distinguant nationalité d'origine définie par l'appartenance musulmane et nationalité par acquisition; délaïcisation de l'école par l'introduction de l'enseignement religieux et par la volonté de faire de l'arabisation un instrument démagogique de contrôle social; consécration de l'exclusion des femmes; extension du réseau des mosquées; répression des organisations à vocation démocratique... toutes mesures qui étaient le prix de l'étatisation de la religion en même temps que d'une vision de l'histoire algérienne qui occultait son passé berbère et son passé colonial.

Ces mesures fermaient la voie à la création d'une nouvelle sorte de citoyenneté et, loin de réaliser une fusion des élites, renforcèrent leur segmentarisation en "francophones" et "arabophones"; les premiers gérant l'armée et l'économie, les seconds occupant l'enseignement, la culture et la justice, secteurs naïvement considérés comme de seconde importance. Pendant trois décennies, l'Etat FLN se présenta comme l'acteur d'une "grande révolution" et étatisa la société. Bientôt apparurent blocages, tensions, luttes de factions.

Après la mort du président Boumediène en 1978, l'Algérie commence à découvrir les limites de l'étatisation de la société. La différenciation sociale accélérée, la corruption, les luttes intestines contribuent à éroder le mythe nationaliste aux yeux des générations nouvelles que le développement démographique a transformées en majorité. Face à un pouvoir qui revendique

son statut au nom du passé, et non des résultats, la demande de participation à la direction du pays se fait plus pressante. Dans les années 80, la pression des culturalistes berbères, d'un côté, et des arabophones, de l'autre, s'accroît. L'absence de médiation étouffe leur expression. Dans les cercles dirigeants naît le sentiment qu'une idéologie de rechange s'impose pour redonner vie au système. On découvre que ne répond plus à la réalité des rapports sociaux et au vécu des hommes cette "idéologie socialiste" nourrie de grandes abstractions accompagnées de l'exaltation lyrique et répétitive du "modèle algérien" présenté comme exemplaire pour toutes les nations du monde mais ne proposant qu'une identité purement réactive, nourrie de l'exclusion des "ennemis du peuple", bourgeois et autres agents de l'impérialisme.

Il devient évident que le discours de l'Etat est comme plaqué sur le corps social et que, derrière sa surface lisse, la société réelle vit un autre monde. Clivage pathologique entre un langage bureaucratique codé, qui donne une image de rationalité et de modernité aux projets du pouvoir, et cette autre langue, non énoncée ou non entendue, qui s'enracine dans les profondeurs de la personnalité algérienne.

Constat d'échec que n'accompagne aucune analyse des raisons de l'échec: cette vision techniciste du développement sans souci de l'accompagnement éducatif et symbolique qui engendrerait le nouveau citoyen, et cette contradiction criante entre les prêches socialistes et l'ostentation d'une nomenklatura sans racines, à la mentalité d'arriviste, issue de l'affairisme d'Etat et des pratiques maffieuses qu'il autorise. Ce qui explique que le pouvoir se tourne vers l'islam comme nouveau credo qu'il voudra mettre au service de sa propre perpétuation. Il le fait après avoir tenté de réprimer - entre 1980 et 1982 - un mouvement islamiste devenu important et après s'être heurté à la naissance de noyaux armés et, surtout, au poids de l'islamisme dans l'Université. Dès lors, on essaiera d'instrumentaliser l'islam et de l'opposer aux culturalistes berbères et aux groupes laïcs exclus du pouvoir.

Pour comprendre cette évolution, il faut rappeler comment, dès 1962, une opposition islamiste s'était constituée autour du refus officiel de laisser les oulémas s'organiser d'une façon indépendante de l'Etat. Cette opposition grossira, ensuite, de tous les individus et groupes hostiles aux transformations économiques dirigées contre la propriété privée. Ainsi voit-on apparaître et se développer un islam parallèle. La transformation du système éducatif lui fournira des troupes combattives venues des classes populaires et de ces élites, majoritairement arabophones, désireuses de monter dans l'échelle sociale et de se substituer aux élites en place, essentiellement francophones.

A l'ennemi d'hier, l'entourage du président Chadli Bendjedid substitue un nouvel adversaire - les étatistes nationalistes ou marxistes - et prépare l'armée au tournant politique. Contre le

"socialisme boumediéniste", le nouveau réarmement moral est assuré par les généraux Elhachemi Hadjeres, Mohammed Alleg et Larbi Lahcène, qui, en 1986, avaient préconisé la proclamation d'un Etat islamique. Et, parmi les conseillers de cette orientation, on trouvera M. Ali Djeddi, aujourd'hui l'un des premiers rôles du FIS. En octobre 1988, quand la rue s'identifie au mouvement islamiste, le pouvoir recueille les fruits amers de ses manipulations et de ses contorsions. Il voudra, alors, apparaître comme le rempart des classes moyennes urbaines qui se sentent menacées par ce type de mouvement populaire. Cependant, il faudra l'émergence du FIS, sa victoire aux élections municipales en juin 1990, puis législatives en décembre 1991, pour que ces classes moyennes, bénéficiaires de leur proximité avec l'Etat, se rallient inconditionnellement à lui.

Avec l'interruption des élections, la guerre civile semble devenir inéluctable et chacun, l'intériorisant, s'y prépare, la seule question devenant de ne pas apparaître, aux yeux de l'opinion publique, comme l'initiateur, mais comme la victime du drame qui s'ouvrirait... Désormais, sur la scène algérienne, le langage politique laisse progressivement la place au langage militaire.

La société se simplifie, deux forces s'opposant dans un combat qui la déchire tout entière: l'islamisme et l'armée. Une opposition qui voyait dans la force son principal recours s'était déjà manifestée dans la Mitidja, en 1976, au moment où le colonel Boumediène, alors à l'apogée de sa puissance, soumettait au plébiscite une "charte nationale". Cette opposition armée reprend forme dans les années 80, avec la formation du groupe Mustapha Bouyali, Mansouri Meliani (récemment exécuté), Abdelkader Chebouti, etc., groupe qui, à l'exemple de l'ancien Parti du peuple algérien (PPA) en 1947, mit en place une organisation paramilitaire. Ce recours à la force, qui se manifesterait ici et là par des actions ponctuelles contre les forces de l'ordre, mais aussi contre des citoyens et des citoyennes qualifiés d'impies, a donc précédé l'interruption des élections. Mais le choc provoqué par le coup d'Etat militaire du 11 janvier 1992 renforcera considérablement le désir d'en découdre avec le pouvoir.

Le désencadrement des troupes du FIS consécutif aux arrestations, à l'ouverture de camps d'internement et à la répression livrera celles-ci aux activistes du mouvement. De nouvelles hiérarchies tentent de s'imposer. Le Mouvement islamique armé (MIA) de M. Abdelkader Chebouti, les groupes de M. Saïd Mekhloufi et le Groupement islamique armé (GIA) implanté dans la Mitidja, à Tiaret et à Sidi-Bel-Abbès, puisent leurs forces parmi les militants du FIS sans que leurs chefs aient, cependant, la capacité de substituer leur autorité à celle des leaders emprisonnés (MM. Abbasi Madani, Ali Belhadj, Abdelkader Hachani), lesquels auraient donné mandat de les représenter à MM. Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham.

223. Clans contre factions

La force du FIS réside d'abord dans la haine que la majorité des populations voue au système en place; une haine telle que la cruauté et l'intolérance dont font preuve les éléments armés islamistes ne suffisent pas à l'effacer, comme le montre la multiplication des maquis. L'armée a, quant à elle, attiré dans son orbite la partie des classes moyennes acquise à la sécularisation mais également bénéficiaire, à des degrés divers, des avantages d'un Etat rentier et d'une économie administrée. Cependant, les divergences au sein de ces classes quant à la place que doit avoir la propriété d'Etat, quant aux modalités de la transition vers l'économie de marché, au statut des langues (arabe, berbère, français) et à l'égalité des sexes ne donnent pas au pouvoir militaire une assise stable. Par ailleurs, l'encadrement de l'armée additionne des groupes séparés par leur expérience: ex-officiers de l'armée française comme Larbi Belkheir, Khaled Nezzar, Abbas Gheziel, Mohammed Lamari, Mohammed Touati; officiers de l'ALN éliminés sous le président Chadli et rappelés pour remédier aux fractures qui commençaient à se faire jour comme Liamine Zeroual, Mohamed Betchine; cadres entrés dans la carrière en 1962, etc.

Les solidarités d'itinéraires, les liens régionaux, sans jamais être exclusifs comme on a tendance à l'accréditer, se reflètent dans l'existence de factions, de clans qui ne respectent pas toujours les rapports hiérarchiques impersonnels. Les rapports de forces entre les diverses factions sont d'une grande fluidité et interdisent l'adoption d'une ligne de conduite claire au profit de l'immobilisme et de l'improvisation. Une chose semble sûre, la faction Belkheir, Nezzar, Gheziel, Mediene (plus connu sous le nom de Tewsik) a subi un échec sérieux lorsque la candidature de M. Ahmed Bouteflika à la direction de l'Etat a été contestée, puis écartée.

Aux facteurs de vulnérabilité s'ajoute la difficulté de tenir, dans un contexte de crise sociale aiguë et avec des effectifs réduits, un territoire immense. Ici et là, les "feux mal éteints" de la guerre d'indépendance se rallument dans les communautés rurales qui soulèvent des contentieux anciens, invoquent la "dette de sang" et apportent, dans les campagnes, leur soutien aux islamistes. Parler, à ce sujet, de retour des harkis, c'est caricaturer au-delà de toute mesure la réalité sociale.

L'affrontement entre l'armée et les islamistes contient tous les ingrédients qui enferment un Etat dans une guerre sale: raids meurtriers et ponctuels de la marine et de l'aviation, utilisation du napalm, raids punitifs, tortures, action psychologique, engrenage sans fin du sang et des larmes. L'information, dans la presse dite "indépendante", est tronquée. L'espace de la liberté de la presse se restreint, sous l'effet des mises en garde du pouvoir. Les hebdomadaires la Nation et

El Hadeth ont cessé de paraître. Partout, on se résigne à la guerre civile, chacun semblant se dire: "Quitte à risquer sa vie, mieux vaut la risquer en étant armé." La peur et la haine font basculer lentement des zones entières dans la dissidence à l'égard de l'Etat et dans le chaos.

L'Algérie est face à un destin auquel elle ne s'attendait pas, même si, après coup, on peut voir les raisons d'un malheur qui a ses racines dans une longue histoire. Quel avenir est ouvert? Celui de la guerre civile? Celui du démembrement entre féodalités?

La situation est celle d'une tragédie, un dilemme apparemment sans dépassement. C'est que l'espace politique s'est refermé sur une alternative biaisée qui oppose deux adversaires particuliers dont aucun n'a de légitimité réelle ni n'est porteur d'une quelconque universalité. Du côté du pouvoir - dont la responsabilité, puisqu'il est le pouvoir depuis des décennies, est dominante -, il n'y a eu que simulacre de démocratisation, puis simulacre de dialogue et, aujourd'hui, simulacre de la recherche d'un consensus entendu, au mieux, comme un partage à deux du butin. Or il n'est pas de solution qui puisse faire l'épargne d'une remise en cause radicale de la société politique. Faute de quoi, un groupe chassant l'autre, le déchirement et les causes de la décomposition se perpétueront.

Quels qu'en soient les avatars, il ne reste qu'un moyen de recoudre le tissu social et d'empêcher que le frère assassine le frère : c'est de donner la parole aux citoyens. Mais donner la parole implique que ce recours soit entouré des garanties qui éliminent méfiance et manoeuvres. Il faut que soit affirmé et assuré le contrat qui garantit qu'une minorité ne verrait pas, au lendemain d'un scrutin, disparaître ses droits à exister ni ses espoirs à devenir un jour majorité. Il faut aussi qu'un tel retour aux urnes soit l'occasion de l'expression de toutes les sensibilités - et elles sont bien plus nombreuses que ne le laisse croire le duel islamistes-armée -, un retour aux urnes et un vote à la proportionnelle qui redonnent départ à une nation.

23. Les racines profondes de la crise

231.L'Algérie des cousins

Le drame que traverse l'Algérie ne se résume ni à la montée d'une "dictature intégriste", inéluctable pendant d'un "régime totalitaire corrompu", ni à la division de cette société en deux blocs antagonistes dont l'un serait attaché aux valeurs occidentales et l'autre adepte d'un ordre moral médiéval. L'Algérie demeure plus une qu'elle ne le paraît, s'efforçant collectivement de réunir les trois pôles de son identité: ses racines berbères, sa culture arabo-musulmane, son imprégnation européenne. Mais chacun, selon ses origines, sa formation, sa position familiale

ou sociale, la nature de ses frustrations, selon les influences de rencontre aussi, met en avant l'un ou l'autre de ces trois éléments.

La grille de lecture opposant les classes privilégiées aux classes déshéritées caricature les réalités d'une société où solidarités et oppositions fondées sur la parenté n'ont pas encore, il s'en faut, cédé la place à une stratification - néanmoins amorcée - en classes sociales conscientes de leurs intérêts antagonistes. Trente ans d'urbanisation et d'industrialisation n'ont pu avoir raison d'une structure sociale d'essence clanique, plusieurs fois séculaire, renforcée par l'histoire de ce peuple, mais occultée aussi bien par le discours nationaliste que par les analyses critiques (marxistes, "démocrates", berbérisantes, islamistes).

Or la crise algérienne s'explique en partie par la persistance silencieuse, sous la trame de l'appareil administratif et des entreprises publiques, d'un réseau de solidarités - et d'inimitiés - ne devant rien ni à des clivages politiques traduisant des divergences d'intérêts (fondement de la démocratie représentative), ni à la répartition officielle des fonctions au sein des institutions.

De 1962 aux années 80, l'Algérie des cousins, héritière de longs siècles d'une opiniâtre résistance aux dominations étrangères successives, a constitué le soubassement réel mais invisible de la République algérienne démocratique et populaire, fière de son ambitieux projet industrialiste et modernisateur. Et les liens de parenté, refuge d'une société longtemps assiégée, ont, dès l'indépendance, sapé quotidiennement les politiques des dirigeants.

La poussée islamiste est le contrecoup de l'échec algérien de l'Etat, dû largement au triomphe du cousin sur le citoyen, sur le fonctionnaire, sur l'agent du secteur économique public. Têtue, la culture a opposé à la formidable utopie modernisante de l'ère Boumediène une résistance sous-estimée.

L'islam et la famille ont été les deux pôles de la résistance²⁵. Et "vivre entre soi"²⁶ s'affirmera comme la valeur centrale de cette "république des cousins" où la parenté demeurerait le seul critère sûr de la confiance. Observée à la veille de l'indépendance par Pierre Bourdieu²⁷, la société algérienne lui apparaîtra comme ignorant tout autre système de relations que les liens familiaux, et interdisant toute forme d'expression individuelle autonome au profit de disciplines claniques et tribales de chaque instant, cimentées par des valeurs comme l'honneur et la crainte de la réprobation collective. Mais cette tendance à s'identifier aux siens allait de pair avec une

²⁵ "L'islam possède des qualités de résistance infinies qui lui permettent d'attendre éternellement, sans se défendre et sans mourir", proclamera, au début du vingtième siècle, Si M'Hammed Ben Rahal, l'un des premiers Algériens de double culture.

²⁶ Germaine Tillion, *Le Harem et les Cousins*, Le Seuil, Paris, 1966.

²⁷ Pierre Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, PUF, coll. "Que sais-je?", Paris, 1985.

vive propension à s'opposer aux autres groupes, aux autres clans, la défiance constante de groupe à groupe semblant entretenir à la fois la solidarité interne et l'équilibre de l'ensemble. L'Algérie de l'indépendance allait adopter un programme anticapitaliste et antilibéral, étroitement inspiré des analyses marxistes, dans le droit-fil du courant de pensée alors en pleine expansion dans le tiers-monde naissant. Mais pour qu'existe l'indispensable support aux ambitieuses initiatives des pouvoirs publics, il fallait que le jeune Etat jouisse d'une légitimité l'habilitant à remplir un tel rôle: il la chercha dans l'affirmation du sentiment national.

232. Un développement bâti sur du sable

Martelés à l'envi dans les discours des dirigeants du pays, repris à chaque colonne de la presse officielle, la référence à la nation (el Watan) et l'adjectif national (watani) constituèrent le pivot, le substrat de l'action des dirigeants. Le peuple algérien était censé avoir résisté à chaque instant, et comme un seul homme, à la présence coloniale, puis avoir massivement pris les armes pour s'en libérer. Sur cette nation postulée, invoquée jusqu'à l'incantation, une audacieuse stratégie de développement allait prendre appui, inspirée notamment du précédent soviétique. Après la nationalisation des intérêts étrangers s'engagera, de manière spontanée d'abord, puis organisée par les décrets de mars 1963, l'"autogestion" des domaines abandonnés par leurs propriétaires européens, ou nationalisés. Ce fut ensuite la nationalisation systématique des principales entreprises de l'industrie et des services, culminant, le 24 février 1971, avec celle des oléoducs, du gaz naturel, et de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises. Virent ainsi le jour plusieurs dizaines de puissantes sociétés nationales jouissant de monopoles, confiées à des directeurs nommés par décret et piliers d'une très ambitieuse stratégie d'industrialisation. Enfin sera mise en œuvre, à partir de 1971, une "révolution agraire" consistant en la nationalisation des terres non directement exploitées par leur propriétaire, comme des superficies dépassant la capacité de travail d'une famille, puis en leur attribution, en jouissance perpétuelle, à des paysans sans terre adhérant obligatoirement à des coopératives. Volontarisme économique et dogme national étaient intimement liés. C'est parce que l'Algérie voulait se considérer comme une nation sûre de son identité qu'elle crut pouvoir s'assigner des buts aussi ambitieux, supposant à la fois l'adhésion des hommes, leur volonté de "dépouiller le vieil homme pour revêtir l'homme nouveau", et leur aptitude à le faire. Mais ce basculement collectif d'une culture à une autre, clé du projet, sera beaucoup plus lent qu'escompté: les pesanteurs socioculturelles saperont à chaque instant une politique de développement présumant une rapide mutation des esprits.

L'utopie unanimiste et développementaliste de l'ère Boumediene (1965-1978) se révéla, après la disparition de son porte-flambeau, avoir été bâtie sur du sable. La capacité des Algériens à rompre avec leur culture relationnelle millénaire (droits et devoirs mutuels n'existant qu'à la mesure des liens de parenté) au profit de l'exercice anonyme de fonctions neutres et objectives, avait été surestimée. Postulat politique plutôt que réalité culturelle, le sentiment national, assez fort pour arracher la libération du pays, s'effiloça rapidement, dès l'indépendance, derrière les vieilles solidarités entre "cousins" de même tribu. C'est la légitimité même de l'Etat - organisé selon le système jacobin de l'Etat-nation, poussé jusqu'à la caricature par le règne du parti unique et de la "démocratie unanimitaire" - qui demeurera embryonnaire... alors même qu'il croyait pouvoir être le moteur de la modernisation.

Le bilan de la politique de mise en valeur des terres fut désastreux, le degré d'autosuffisance alimentaire du pays ne cessa de se dégrader. Au-delà des obstacles techniques parfois invoqués, les vrais motifs doivent en être recherchés dans la sous-estimation des obstacles culturels à la gestion moderne d'entreprises collectives dans des sociétés à la fois étrangères à l'"impératif productiviste", et ne connaissant d'autorité légitime que celle des "anciens" du clan, et de devoirs mutuels que ceux qu'implique la parenté.

Echec sur le plan industriel, ensuite. Les énormes investissements dans des industries lourdes de pointe, notamment dans les secteurs de la sidérurgie et de la pétrochimie, n'ont pas permis l'"accumulation de capital" escomptée. Minées d'emblée, et à tous les niveaux, par des comportements plus proches de la jouissance individuelle de privilèges acquis par le réseau des cousins que de la déontologie professionnelle, protégées de toute concurrence par leur situation de monopole, les puissantes sociétés nationales devinrent rapidement des machines à distribuer des salaires plutôt que des entreprises chargées de fournir des prestations de qualité tout en dégageant un profit. Interdépendantes, elles aggravaient de leur propre inefficacité celle des entreprises publiques clientes. En situation de monopole, elles constituaient en outre d'insurmontables goulets d'étranglement entravant le développement de l'industrie et du commerce privés.

Les grandes et coûteuses entreprises publiques furent donc en réalité le cadre de la redistribution de la rente pétrolière et gazière, répondant ainsi aux vœux immédiats des Algériens, et conférant aux institutions publiques, malgré leur caractère autoritaire, une certaine légitimité qui ne devait pas survivre à l'adoption de mesures de rigueur.

Echec, enfin, dans la construction de l'Etat lui-même. Censée accélérer la construction du sentiment national qui devait en former le soubassement - et, par ricochet, hâter le développement - la "démocratie unanimitaire" se révéla contre-productive. Ecartant d'emblée,

et par principe, tout antagonisme d'intérêts collectifs au sein de la formation sociale algérienne, toute confrontation publique d'opinions politiques différentes, de programmes distincts, elle privait l'Etat de ce qui, aujourd'hui en Occident, apparaît avoir été sa principale source de légitimité consistant à fournir le cadre de l'élaboration pacifique d'un compromis entre de tels intérêts collectifs. Du même coup, c'est la règle de droit qui se trouvait dépourvue de légitimité: au lieu d'être le produit transparent de ce compromis, elle était issue de la volonté d'une élite qui pensait pour les autres et n'avait d'autre ressource politique que d'en appeler inlassablement au respect de la morale et de la déontologie... alors même que les rumeurs courant sur son compte ôtaient toute crédibilité à ses appels.

233. Deux sources de légitimité

L'image de l'administration, des pouvoirs publics, demeura dès lors, grosso modo, celle en vigueur dans l'Algérie traditionnelle. Un quart de siècle après l'indépendance, le terme "beylik" était toujours couramment utilisé pour désigner l'Etat, l'administration, ressentis comme une entité étrangère au groupe social, oppressive par nature, et dont il importait par principe, comme dans les siècles précédents, de se défier. Nulle neutralité, nulle objectivité n'étaient escomptées du fonctionnement du "beylik" (et de ses extensions, les collectivités locales et les entreprises publiques), à l'intérieur duquel tous cherchaient spontanément à reconstituer, au-delà de hiérarchies officielles sans légitimité, les réseaux de connivence issus des liens de parenté. "Endek el Ktef, oula ma'endekch?", "As-tu une épaupe, (du piston, un cousin), ou bien non?", était la question rituelle posée à quiconque annonçait son intention d'aller accomplir une formalité dans un service administratif. Sans "cousin", la démarche paraissait vouée à l'échec.

On le voit, les dirigeants de l'Algérie indépendante furent impuissants à mettre en place des institutions politiques, administratives, économiques jouissant de la légitimité nécessaire pour fonder un principe hiérarchique et le respect de l'autorité. A tous les niveaux, ces institutions et les règles qu'elles édictaient furent incapables de s'imposer aux réseaux de solidarité, plusieurs fois séculaires, fondés sur la parenté. Profondément inscrits dans les esprits, ceux-ci se reconstituèrent au contraire très vite derrière le paravent des organigrammes. Ils demeurèrent les véritables canaux d'accession des administrés à l'élite de ceux qui signent, qui détiennent le pouvoir administratif, unique aspect du pouvoir d'Etat lorsque le politique en a été délibérément exclu. Ainsi, les structures officielles tant de l'administration que de l'économie publique demeurèrent-elles dans une large mesure une façade dissimulant des réseaux de "dons et

contre-dons" entre "cousins", héritage ancestral d'une Algérie rurale trop longtemps assiégée sur son propre sol.

La persistance des solidarités communautaires fondées sur les liens de parenté semble bien avoir été un obstacle décisif à la construction d'un consensus national véritable, d'un Etat moderne, et d'une économie efficace. S'opposant à l'émergence de conflits de classes que l'élite dirigeante s'efforçait d'ailleurs, en maniant une idéologie unanimitaire, de repousser aux calendes, ces solidarités, seuls canaux d'accès au pouvoir administratif et à ses prestations, faisaient barrage à l'apparition - crainte par l'élite - d'une véritable vie démocratique et d'authentiques institutions politiques. Elles doublaient les organigrammes des administrations et des entreprises publiques de réseaux occultes et mouvants, où solidarités de maquis et copinages divers trouvaient aussi, et largement, leur place. Assurant la redistribution de la rente pétrolière et gazière, elles transformèrent l'investissement en consommation, sapant les bases mêmes du développement.

Une vingtaine d'années après l'accession à l'indépendance, l'échec de la stratégie de développement conçue et conduite par les pouvoirs publics était reconnu, et l'Etat se retirait d'un certain nombre de domaines, morcelait les grandes sociétés nationales, libérait l'initiative privée. Soulagée par l'assouplissement du régime, mais consternée par l'effondrement du mythe égalitaire, l'opinion vivra douloureusement l'ascension d'une couche d'entrepreneurs, d'importateurs ou de trafiquants désormais libres d'afficher leur prospérité: les événements d'octobre 1988 furent largement une protestation contre l'ouverture brutale de l'éventail des revenus, en même temps qu'une demande de démocratisation d'un régime dont la légitimité pourvoyeuse et égalitariste venait de s'effondrer.

Le Front islamique du salut (FIS) se détachera très vite comme la force jouissant, de loin, du plus solide ancrage populaire. Prenant appui sur un travail de fond effectué, depuis le milieu des années 80, par les militants islamistes auprès des couches sociales urbaines subissant de plein fouet l'impact de la récession et de la transition vers l'économie de marché, efficacement structuré en un réseau associatif et culturel dense et actif organisé autour des mosquées, le FIS va remporter sans coup férir le pouvoir dans la majorité des collectivités locales lors de la consultation de juin 1990, puis le premier tour des élections législatives, le 26 décembre 1991, avant l'interruption du processus électoral.

L'oscillation du peuple algérien entre les deux sources de légitimité que constituent les rêves symétriques de l'occidentalisation, d'une part, de la Cité de Dieu, d'autre part, n'est que l'exaspération d'un écartèlement culturel présent, dès les origines, dans le projet lui-même. A partir de 1965, en effet, l'Algérie s'assignera des buts difficilement compatibles. Sur les plans

administratif et économique, en premier lieu, les pouvoirs publics en appelleront quotidiennement à une rationalité de type occidental, insistant sur l'indispensable rupture avec le registre du relationnel, de l'affectif, au profit de l'accomplissement scrupuleux et objectif, par chacun, de ses fonctions dans l'appareil administratif et productif. Dans cette perspective, l'apport des techniciens et enseignants français était considéré comme exemplaire et vivement apprécié.

Sur le plan culturel, en revanche, plus précisément s'agissant de la langue et du domaine religieux, tout fut mis en œuvre pour amener le peuple à rompre avec sa forte tendance au mimétisme francophile, tendance à laquelle l'indépendance chèrement conquise le laissait libre de céder. Les exhortations constantes à renouer avec l'islam s'efforçaient de contrecarrer une propension évidente, dans les années 60, à suivre la voie européenne de la liberté personnelle et de l'indifférence religieuse. Ouverture de mosquées, diffusion des prêches, incitations à l'observance des obligations musulmanes, valorisation du ramadan et du pèlerinage, notamment, convergèrent sur une population assez encline, au début des années 70 - du moins dans les villes -, à considérer la pratique religieuse comme une affaire de vieillards, sans toutefois renoncer à s'affirmer musulmane.

De même, l'arabisation progressive de l'enseignement, de l'administration et de la justice, de la presse écrite et de la radio-télévision sera ressentie, à la même époque, comme une manifestation d'autoritarisme tendant à rattacher contre son gré l'Algérie aux pays du Levant.

234. Déchirement collectif et individuel

Le peuple algérien fut ainsi appelé à s'affirmer, volens nolens, sur deux registres antithétiques: celui d'une rationalité administrative et économique exempte de toute sentimentalité, à l'instar de l'Occident, et celui d'un ressourcement identitaire dans un arabe littéral ressenti comme poétique et romantique, comme dans une observance religieuse de chaque instant.

Le projet était clair: emprunter à l'Occident les éléments de son efficacité tout en s'ancrant à un univers culturel (arabo-musulman) suffisamment fort pour protéger les Algériens du rouleau compresseur occidental. Mais, des deux barques entre lesquelles ils étaient ainsi contraints de rechercher leur équilibre, l'une fit eau. L'échec de la greffe de la rationalité fonctionnelle conduisit le grand nombre à reporter ses espoirs sur le mythe fascinant de la pureté arabo-musulmane, d'une Cité de Dieu, hors de portée.

La perspective d'un régime à l'iranienne a déclenché le sursaut de couches sociales fort hétérogènes: les officiers, peu soucieux de démocratie, mais peu désireux de passer de la

domination à l'assujettissement; les intellectuels formés à l'occidentale et, au premier chef, les femmes, terrifiés par la régression qui s'annonçait; les démocrates, dont les efforts allaient être anéantis; les berbéristes, rebelles au laminage linguistique et culturel; les affairistes de tout poil, enfin, ayant tout à perdre au rétablissement de l'ordre.

Derrière l'apparent clivage qui semble diviser la société algérienne en deux camps dressés l'un contre l'autre, il n'existe pourtant qu'une Algérie. Le déchirement est collectif et individuel à la fois, car chacun est partagé entre une identité arabo-musulmane maintenant revendiquée et le désir d'émarger enfin à l'efficacité et à la liberté individuelle de l'Occident.

Sommés de prendre parti, les Algériens, pour la plupart, s'y refusent... et font preuve d'indulgence envers ceux qui, au sein même des familles, prennent des engagements opposés. Sur ce registre aussi, la densité et l'étendue des liens familiaux disqualifient les analyses dichotomiques des observateurs étrangers, sans pour autant faire obstacle aux intimidations et au terrorisme des deux camps.

Paralysée par les séductions qu'exercent sur elle deux univers incompatibles et atterrée par l'effondrement brutal de l'utopie qui tenta de les concilier, trop pétrie de connivences familiales pour se diviser vraiment en deux blocs antagonistes, l'Algérie profonde se révèle, en l'absence de tout processus électoral, incapable d'arbitrer entre les deux mondes qui la sollicitent. Elle assiste, impuissante, à son propre effondrement.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES D'EVOLUTION

31. Les données du problème

311. Bilan (provisoire) d'une crise

Les Algériens ayant subi un terrorisme sanglant qui les a profondément meurtris, sont aujourd'hui un peu rassurés car une bonne partie des terroristes se sont rendus, les maquis ont été décimés, il n'y a plus autant de terreur et d'angoisse que dans les années 1994-95-96, et la vie a repris son cours normal du moins entre Oran et Mostaganem. Au demeurant, il reste quand même un terrorisme qui, s'il est résiduel n'en est pas moins offensif, d'autant qu'il est mêlé parfois à de vieilles rancœurs et à des règlements de compte. Le cycle des tueries intégristes connaît même dans certaines régions un second souffle désespérant, et parfois, il ne se passe pas un ou deux jours sans que la liste des victimes ne s'allonge. La flambée des actes terroristes n'induit pas l'échec de la concorde civile du Président Bouteflika, mais force est de constater que plus le pouvoir fait des concessions à l'islamisme, plus celui-ci répond par des massacres de populations.

Plusieurs milliers d'entre eux en ont bénéficié sans même qu'il y ait eu enquête pour savoir si tel ou tel avait commis des attentats, des viols ou des crimes de sang - comme le prévoyait la loi dite «de concorde civile». En clair, elle n'a pas été appliquée. Malgré cela, chaque semaine, on déplore une moyenne d'au moins 50 morts, et l'armée est sans cesse prise pour cible. Il y a peu, un ex-Premier ministre proche des milieux militaires, Sid Ahmed Ghozali, estimait à 30 000 ou 40 000 le nombre de maquisards encore actifs - loin des 1 500 à 2 000 le plus souvent évoqués. A première vue excessif, le chiffre l'est moins si l'on y inclut les relais logistiques. En dépit des ouvertures - maintenues bien au-delà de l'échéance officielle, le 13 janvier 2001, du délai de reddition - et d'un courant favorable à l'amnistie générale animé par des proches du président Bouteflika, les irréductibles endoctrinés du GIA et du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) refusent toute négociation. Ils n'ont plus rien à perdre et rien à espérer d'un retour à la vie civile. Il y a parmi eux, en particulier au GSPC, des ex-parachutistes qui tiennent des maquis en Kabylie. L'armée est hostile à l'amnistie de ces déserteurs voués à la cour martiale et sans doute à la peine capitale. Pour terminer une guerre, il faut soit gagner militairement, écraser l'ennemi - et l'armée n'y est pas parvenue jusqu'ici - soit pactiser en connaissance de cause. La première solution n'a pas réussi et la seconde est rejetée par les radicaux des deux camps. Cependant, les islamistes sont discrédités par les massacres qu'ils ont

commis. Dès 1996, et surtout après les tueries de masse de 1997, le divorce s'est aggravé entre eux et la société, consommant ainsi leur échec. Mais la culture de la violence n'est pas née avec le GIA. Elle date de la conquête coloniale. La guerre de libération l'a ensuite glorifiée. Toutes les villes ont dédié un boulevard ou une avenue au colonel Amirouche, qui s'est illustré en 1956 par le massacre de 1 800 prétendus «traîtres», égorgés sous le prétexte d'économiser les balles. Quant aux salafistes, ils ont toujours justifié l'assassinat des impies par un socle doctrinal trouvé dans la charia, fût-ce au prix d'une interprétation abusive des textes. La corruption et la pauvreté - de 1980 à 1999, le PIB par habitant a chuté de 2 300 à 1640 dollars - ont contribué à rendre le mélange explosif. Cependant, l'incapacité du régime à répondre aux attentes sociales et à moraliser la vie publique n'exclut pas une nouvelle vague de révolte.

Le régime algérien réussit, cela étant, à rester en place. Les remaniements internes (démission de Zeroual en septembre 1998, élection de Bouteflika au printemps 1999) et les lois d'amnistie semblent traduire un progressif retour à la normale - retour à la normale signifiant retour à la paix, mais non à la démocratie. Car si le pouvoir actuel tente d'accroître sa légitimité, sa légalité n'en reste pas moins entachée de fraude électorale et d'exactions.

312. Enjeux politiques et rapports de force internes

A 64 ans, Abdelaziz Bouteflika. ce tribun talentueux, tour à tour charmeur et « père fouettard », compte sur sa « baraka » pour s'en sortir. Car il a compris qu'il est « en première ligne²⁸ » : l'explosion en Kabylie pourrait être révélatrice du « bras de fer » entre le chef de l'Etat et la hiérarchie militaire. La « bicéphalie actuelle », marquée par la coexistence du pouvoir civil et d'un cercle de généraux tirant les ficelles, « ne peut plus durer ». D'un côté, l'armée bloque les réformes « libérales » du gouvernement (la crise économique inspire aux manifestants kabyles bien des slogans) ; de l'autre, Bouteflika, cherchant à s'affranchir de la tutelle des généraux, dénonce leur « incapacité à éliminer le terrorisme ».

La hiérarchie militaire, véritable détentrice du pouvoir, refuse notamment de partager la rente pétrolière. Face à la montée des pressions (opinion, dirigeants civils, bailleurs de fonds étrangers) en faveur de réformes, elle a une réaction comparable à ce qui s'est passé en 1988 pour le président Chadli : « Il avait suscité des mouvements de rue qui se sont retournés contre lui ». L'objectif de certains aujourd'hui : pousser Bouteflika à la démission. Les généraux s'appuient sur le puissant (et très conservateur) syndicat UGTA (Union générale des travailleurs

algériens). L'homme fort « sans conteste » de ce cercle étroit : Mohamed Mediene, surnommé « Toufik », chef des services secrets. « C'est la tête pensante du pays. » Autres personnalités : le général Mohamed Lamari, chef d'état-major de l'armée ; le général Larbi Belkheir, un des grands « décideurs », et l'incontournable Khaled Nezzar, qui a fait, la semaine passée, un aller et retour très controversé à Paris. Le procès qu'il a intenté à Habib Souaidia pour son livre « La sale guerre », initialement prévu pour se tenir à Paris en février 2002, a été reporté à juillet 2002. Bien qu'à la retraite, ce général à la moustache grise est très consulté par des responsables « qui, pour la plupart, lui doivent leur place ».

Bouteflika pourra-t-il tenir ses engagements? Par la magie du verbe, il a réussi à ranimer l'espoir, mais, dès qu'il a voulu passer aux actes, on a vu qu'il était totalement paralysé. La révolution culturelle du changement qu'il a provoqué se heurte aux forces bénéficiaires du régime, qui veillent à l'immobilisme - garant de leurs intérêts. Il n'y a pas pire ennemi des rentes de situation que le libéralisme. Bouteflika a manqué de stratégie dans la mise en œuvre de ses intentions. Le changement reste à l'état rhétorique, sans se traduire dans les textes et les lois. Et force est de constater que le président a moins de poids que ses généraux majors. Il n'a pas été capable de muter les décideurs. Face à lui, l'état-major reste soudé.

313. Données géostratégiques - et rôle de la communauté internationale

Les pays de l'UE ont obtenu de l'Algérie 20% de leur consommation de gaz naturel et lui ont acheté 70 % de l'ensemble de ses biens d'exportation. Les négociations sur un accord bilatéral d'association entre l'UE et l'Algérie se sont poursuivies, et l'UE a financé des petits programmes de soutien à la presse privée, de formation de la police à la médecine légiste et de sensibilisation aux droits de l'Homme.

Le 16 juin 2001, le Conseil de l'Europe, regroupant les chefs d'État des pays membres de l'UE, a exhorté "tous les responsables algériens" à "agir pour mettre un terme aux affrontements et à la violence qui règnent actuellement" et a appelé les autorités à "lancer une initiative politique en vue de résoudre la crise par un dialogue entre tous les Algériens." Cette déclaration réaffirmait l'appui de l'UE "aux réformes politiques, économiques et sociales nécessaires pour restaurer la paix, la stabilité et la prospérité."

²⁸ Antoine Basbous, spécialiste du monde arabe, est directeur de l'Observatoire des pays arabes et auteur de « L'Islamisme, une révolution avortée ? » (Hachette).

Les droits de l'Homme ont été abordés lors des réunions ministérielles de la "troïka"²⁹ qui se sont tenues en Algérie le 24 avril 2001. Les Européens ont soumis une liste d'une trentaine de cas de "disparitions" exigeant que toute la lumière soit faite sur ces affaires. Anna Lindh³⁰ a déclaré que l'Union européenne "prend très au sérieux" les affaires de "disparitions", d'arrestations arbitraires et de torture. Elle a également exprimé des inquiétudes sur les amendements au Code pénal envisagés qui risquent de restreindre la liberté de la presse.

Dans une résolution adoptée le 18 janvier 2001, le Parlement européen condamnait toute forme de violence contre les civils en Algérie et engageait le gouvernement à coopérer avec le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires. Une résolution adoptée le 17 mai 2001 dénonçait le massacre des manifestants et demandait que soient mieux respectés les droits culturels et linguistiques des Berbères. Dans sa déclaration du 29 mars à la Commission des Nations Unies sur les droits de l'Homme, le représentant de l'UE a engagé l'Algérie à autoriser les visites des rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur les droits de l'Homme.

La France a été le premier client à l'import de l'Algérie et accueille désormais la plus importante communauté algérienne à l'étranger. Elle a observé une certaine réserve quant aux atteintes aux droits de l'Homme commises par le gouvernement contre des islamistes présumés. En 2001, Paris a toutefois haussé le ton après que les forces de sécurité ont tué une cinquantaine de manifestants en Kabylie au cours de la dernière semaine d'avril. Les Kabyles (Berbères) constituent une part importante de la communauté algérienne établie en France et bénéficient d'une bonne organisation politique. Le 2 mai, le ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, a précisé que la France ne pouvait rester silencieuse sur "la violence et la répression" et a appelé à un "dialogue politique." Le 19 juin, il a déclaré que les revendications du peuple algérien pour de "vrais changements" étaient "profondément légitimes." Dans une interview publiée dans Le Monde du 11 juillet, M. Védrine a balayé d'un revers de la main les accusations du président Bouteflika et d'autres personnalités, attribuant les récentes émeutes aux ingérences étrangères :

"Le pouvoir algérien sait très bien que c'est totalement faux, que cette contestation résulte de problèmes internes," a-t-il déclaré.

Bien que l'Algérie n'ait jamais été considérée par les Etats Unis comme un pays prioritaire dans la région, elle a bénéficié de plus d'égards que de coutume en 2001. Les réunions bilatérales ont

²⁹ La "troïka" regroupe les représentants actuels de la présidence de l'Union européenne, de la Commission européenne et du Haut Représentant pour la politique étrangère et la sécurité commune.

permis de soulever certaines inquiétudes en matière de droits de l'Homme, mais ce thème est resté loin derrière les questions de coopération anti-terroriste, d'investissements privés américains et de résolution du conflit du Sahara-Occidental.

Après les attentats du 11 septembre à New York et Washington, l'Algérie aurait, selon des rapports de presse, communiqué aux autorités américaines une liste de trois cent cinquante Algériens vivant à l'étranger et censés entretenir des liens avec Oussama Ben Laden, ainsi qu'une liste de militants islamistes présumés vivant en Algérie. Les intérêts américains en matière de coopération antiterroriste ont sans aucun doute constitué un facteur explicatif de la décision de M. Bush de recevoir à nouveau le président Bouteflika à Washington le 5 novembre. Les États-Unis n'ont fait aucune déclaration publique sur les thèmes abordés par les deux chefs d'État. Mais le 9 novembre, un responsable du Conseil pour la sécurité nationale a confié³¹ que l'Algérie avait demandé aux États-Unis "de se montrer plus disposés" à concéder des licences d'exportation aux sociétés d'armement privées. Il a ajouté que les États-Unis maintenaient leur approche "prudente" et n'étaient pas revenus sur leur refus de vendre du matériel de vision nocturne - matériel que l'Algérie convoite depuis longtemps pour ses unités de contre-insurrection.

32. Les contours d'un règlement

321. Les principes³²

En guise d'observations, le groupe d'enquête de l'ONU déclare, en premier lieu, qu'il rejette catégoriquement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Le terrorisme a été condamné sans équivoque par la communauté internationale et est illégal au regard du droit international. L'Algérie mérite le soutien de la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour combattre ce phénomène.

Il condamne de même toute forme d'extrémisme ou de fanatisme qui pourrait être invoquée pour justifier les actes de terrorisme. Rien ne saurait justifier le terrorisme. Nous sommes convaincus que la société algérienne est capable d'exprimer des vues politiques et d'en débattre dans le cadre de la légalité.

³⁰ Ancienne ministre suédoise des Affaires étrangères qui présidait à l'époque l'UE.

³¹ Source : Human Rights Watch

³² Rapport du Groupe d'enquête de l'ONU

En deuxième lieu, les efforts déployés pour combattre le terrorisme doivent s'inscrire dans le cadre de la légalité, de la proportionnalité et du respect des droits fondamentaux de la population algérienne. Les forces de police, de sécurité et d'autodéfense devraient être tenues d'observer les règles les plus strictes afin de convaincre la population algérienne et la communauté internationale dans son ensemble que l'état de droit prévaut en Algérie. C'est en renforçant la démocratie et en assurant mieux le respect des droits de l'homme que l'on pourra combattre le terrorisme.

Il estime que l'Algérie mérite le soutien de la communauté internationale dans l'application des grandes lignes de la stratégie qui nous a été exposée pour consolider les institutions démocratiques, relever les défis économiques, juguler le terrorisme, et maintenir la sécurité sous réserve du respect scrupuleux de l'état de droit et des droits de l'homme dans la pratique de tous les jours.

Il pense qu'il est indispensable de renforcer le pluralisme démocratique et l'élément civil dans les institutions gouvernementales, ce qui peut maintenant être fait.

En troisième lieu, il estime que des efforts énergiques doivent être faits pour implanter dans la société et toutes les instances publiques la légalité et le respect de l'état de droit ainsi que pour encourager une plus grande ouverture politique. Il importe de s'employer de façon résolue à changer les mentalités dans l'appareil judiciaire, dans les institutions chargées de faire respecter les droits de l'homme, dans la police et dans l'armée, ainsi que dans l'ensemble du corps politique algérien.

En quatrième lieu, il estime qu'il est tout à fait possible d'accélérer le rythme de la privatisation de l'économie algérienne. La privatisation libérera les énergies créatrices du peuple algérien, contribuera à dynamiser davantage l'économie et aidera à dégager les ressources nécessaires pour s'attaquer à des problèmes sociaux tels que le taux de chômage élevé, les pénuries de logement et la diminution du revenu par habitant. Par ailleurs, il est d'une importance cruciale que le Gouvernement envisage sérieusement de lancer des programmes de réforme sociale de nature à réduire le sentiment de désespoir qui, d'après ce que nous avons appris, est très répandu parmi de nombreux jeunes Algériens. À moins qu'elle ne s'attaque d'urgence et de façon efficace à ces problèmes sociaux urgents, l'Algérie risque de connaître, à l'avenir, encore davantage de tensions et de bouleversements sociaux.

En cinquième lieu, la communauté internationale devrait envisager des moyens ou programmes de coopération et manifester, par son soutien, sa solidarité avec l'Algérie dans les efforts que ce pays déploie pour chercher à résoudre les problèmes pressants qu'il connaît. L'Algérie aura besoin du soutien de la communauté internationale pour mettre en oeuvre ses programmes

politiques et économiques et mener sa lutte antiterroriste, tels qu'ils sont exposés dans le présent rapport. Le pays aura tout particulièrement besoin d'un soutien pour s'attaquer aux problèmes sociaux dont seront étroitement tributaires la stabilité interne et le progrès dans les années à venir. Si la situation en Algérie se détériore, des répercussions très négatives pourraient en découler dans la région méditerranéenne, en Europe et dans la communauté internationale.

En sixième lieu, une redynamisation et un renforcement plus poussés des institutions algériennes chargées de la promotion et de la protection des droits de l'homme ainsi que l'examen rapide des plaintes concernant les arrestations arbitraires, les exécutions extrajudiciaires et les disparitions seraient autant de mesures allant dans la bonne direction. Il conviendrait enfin que les autorités algériennes étudient les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la transparence de leurs décisions ainsi que le dialogue et la communication avec les citoyens algériens.

322. La mise en œuvre

L'arrestation et l'exil de nombreux cadres du F.I.S., parmi lesquels les plus réfléchis et compétents, avait eu pour effet direct de livrer la masse des adhérents à l'influence de personnalités plus chaotiques, partisans de la voie insurrectionnelle. Leur libération devrait selon toute vraisemblance amorcer le processus inverse et aboutir à un compromis avec le pouvoir., même si le chemin est long. L'instance exécutive du FIS à l'étranger a considéré les libérations successives de Abdelkader Hachani et Abassi Madani comme "une contribution certaine et effective à la solution de la crise et au retour à la paix". Des trois dirigeants principaux du FIS, seul Ali Benhadj - le plus radical et le plus proche des groupes armés - est encore détenu. Mais il est difficile d'envisager un progrès décisif sans la libération de ce dernier.

Ce scénario comporte l'énorme avantage de ramener la paix civile mais ouvre paradoxalement une perspective sombre : les durs et les autoritaires sortent souvent renforcés des confrontations brutales, au détriment des mesurés et des nuancés. La situation actuelle fait la part belle aux émirs de l'A.I.S et des GIA. avec lesquels le pouvoir devra négocier s'il veut obtenir une trêve. Un homme comme AbdelKader Chebouti pèsera nécessairement sur les orientations futures même si c'est un Abdelkader Hachani qui est présenté en façade pour donner au monde des gages de sérieux et de modération.

Il y a fort à parier qu'un compromis entre l'armée et le F.I.S. se face au niveau d'un même dénominateur commun. La dimension la plus novatrice et positive du projet de société islamiste s'effacera alors derrière sa dimension la plus conservatrice, voire rétrograde.

Le passé algérien a montré qu'une collaboration entre le pouvoir F.L.N. et les ulémas fondamentalistes était possible. Le "code de la famille" adopté sous Chadli en 1984 - dont Belhadj dit qu'il est globalement en accord avec la sharia, mais qui reflète surtout la culture machiste méditerranéenne³³ - ou encore la politique d'arabisation, confondue avec islamisation, ont été produit dans ce cadre.

Une coopération entre le F.I.S. et l'armée/F.L.N. mettrait en œuvre une islamisation par le haut - dans sa version culturelle et formaliste, donc non-créatrice et non-évolutive - comme en Arabie Saoudite ou au Pakistan. La dynamique d'Ijtihâd (effort de recherche et d'adaptation) serait abandonnée et remplacée par l'application d'une sharia. sèche, juridique et répressive.

L'imposition de la sharia dans ces circonstances ne sera jamais autre chose que le règne de l'hypocrisie, tant dénoncée par la Coran. Comme l'ont perçu des penseurs majeurs de l'islamisme, comme Maududi ou Shariati, la mise en œuvre de la sharia n'a de sens que si la société est déjà islamique et l'homme pleinement converti à son contenu éthique. Pour eux, la loi en tant que telle ne change pas l'homme. Mais on pourrait aller encore plus loin.

323. Un plan concret

La reconnaissance du devoir de mémoire doit s'accompagner de la reconnaissance des intérêts idéologiques légitimes de l'Armée dans le champ politique. A cette période de l'évolution de la Nation, ces intérêts légitimes peuvent être exprimés a travers trois principes :

- monopole des armes réserve exclusivement à l'Armée, à la gendarmerie et à la police en tant qu'institutions de l'Etat
- caractère républicain de l'Etat
- pérennité des symboles de la guerre de libération nationale : hymne national, drapeau, devise.

Cela signifie que si un courant politique porte atteinte à l'un de ces principes, l'Armée est en droit d'intervenir pour faire respecter ces principes par la force légale.

Le reste devrait être l'affaire des partis qui ont intérêt à s'engager à respecter un certain nombre de principes consensuels pour permettre le retour à la paix et l'établissement d'une vie politique

³³ Pour des extraits de ce texte, voir C. et Y. Lacoste, "l'État du Maghreb", édition La Découverte, - p. 223)

marquée par la compétition pacifique pour les fonctions électives. Ces principes sont au nombre de cinq :

- condamnation sans ambiguïté de la violence et respect de la légalité républicaine
- respect du pluralisme politique et de l'alternance électorale
- liberté d'expression et de la presse dans les limites de l'Etat de droit
- autonomie de l'appareil judiciaire vis-à-vis du pouvoir exécutif
- égalité juridique entre hommes et femmes

Cela constitue le minimum consensuel pour permettre un réel pluralisme exprimant les différences politiques et idéologiques propres à la société algérienne dans laquelle les adversaires politiques doivent apprendre à se respecter et cesser de se percevoir comme ennemis à exterminer au nom d'un dieu ou de la nation.

33. Développements prévisibles de la crise

331. Une évolution lente et douloureuse en perspective

L'ampleur de cette tragédie de la fin du XX^{ième} siècle et qui continue dans le XXI^{ième}, ses effroyables conséquences matérielles et humaines et les sombres perspectives bouchant l'horizon tiennent, d'une part, au fait que le pays vit une espèce de "fracture historique", de mutation ressemblant fort à une véritable implosion et, d'autre part, au triple niveau d'une crise politique, culturelle et quasi "anthropologique".

3311. Une mutation historique

Les éléments d'analyse précédemment réunis indiquent que l'Algérie - et l'ensemble maghrébin - se trouve sur une ligne de fracture entre deux mondes culturels et intellectuels, deux blocs compacts de civilisation, non seulement différents mais souvent et à maints égards, antagonistes : d'une part, la civilisation franco-occidentale et, d'autre part, la civilisation arabo-musulmane orientale qui a inspiré et séduit l'opposition islamiste dans laquelle s'est reconnue la majorité du peuple telle qu'elle s'est spectaculairement exprimée en 1990 et 1991.

D'où la guerre à coups de slogans et de concepts que se livrent les deux camps antagonistes, l'un, moderniste, laïque, démocrate, libéral, l'autre plutôt traditionaliste, religieux, spiritualiste, communautaire.

D'où les invraisemblables querelles linguistiques entre francophones ou francisants, arabophones ou arabisants et berbérophones ou berbérisants ; d'où les oppositions tranchées sur la condition et la place de la femme dans la société, les uns prônant plutôt une émancipation complète et les autres, essentiellement parmi la gent masculine des deux bords politiques réunis pour l'occasion, invoquant pêle-mêle tradition, morale ou religion, pour maintenir la femme dans son carcan domestique et son état de subordination familiale et sociale.

Au demeurant, cette profonde fracture culturelle ne sépare pas uniquement des classes sociales, des chapelles politiques ou même des individus ; elle passe à l'intérieur des individus eux-mêmes, spécialement au sein des élites dirigeantes.

Ainsi peut-on voir des dirigeants politiques de premier plan se réclamer, publiquement, des valeurs de la modernité, du progrès ou de la laïcité et se comporter, sur le plan familial et privé, de la façon la plus rétrograde, la plus patriarcale qui soit.

Ainsi a-t-on vu également, au lendemain du raz de marée électoral islamique du 26 décembre 1991, les tenants de l'ultra-démocratie, de l'ultra-laïcité et de l'ultra-libéralisme - nous voulons parler par exemple des figures de proue de l'ancienne Fédération de France du FLN (lobby resté influent dans les allées du pouvoir) ou du RCD - appeler l'armée au secours pour annuler un scrutin, on ne peut plus transparent, dont cependant, eux les démocrates, refusèrent rageusement le verdict !

C'est que, tout démocrates qu'ils affectent d'être, ils rejoignent allègrement, dans leur tête, les clivages cérébraux de leurs adversaires islamistes, la plupart se retrouvant, en fin de compte, sur une intime conception qui leur est commune : la vocation de l'élite, de la "khassa" à diriger et à dominer la plèbe, le commun, la "amma".

Et l'on bute toujours sur cette dialectique fondamentale de la lutte pour le pouvoir des élites et sur le refus viscéral des Algériens face à cette domination.

L'on touche ici cette autre difficulté de la crise algérienne qui n'est pas seulement politique, qui ne se limite même plus au seul domaine culturel, mais qui est, plus fondamentalement, une crise de destin, atteignant au niveau le plus profond des tendances lourdes de l'histoire.

3312. Tendances lourdes et destin historique de l'Algérie

Nous avons pu observer que, géographiquement mais surtout peut-être culturellement, l'Algérie c'est en quelque sorte l'Orient en Occident du fait que le fond ethno-culturel amazigh a subi, outre une profonde influence arabo-musulmane, une influence franco-occidentale qui l'a certes

enrichi, mais de façon si violente qu'il en a été surtout aliéné, principalement dans ses franges élitistes.

Comme, au bout de trente ans d'indépendance, l'échec complet du pouvoir a été, aux yeux du peuple, le fait de l'élite francisante, victime de l'aliénation la plus récente -l'occidentale - la masse, principalement les plus jeunes, s'est tournée vers l'autre modèle qui lui était opposé, incarné par la mouvance islamique. C'est le sens de leur révolte du 5 octobre 1988 et des victoires électorales du FIS en 1990 et 1991.

Car, nous l'avons également relevé, en chaque Algérien - musulman et moderne par définition - coexistent, à des degrés et dans des proportions infiniment variables et fluctuantes, les deux composantes présentées, à tort et de façon manichéenne, comme inconcialiables, exclusives l'une de l'autre : la composante traditionnelle, religieuse, voire théocratique d'une part et la composante moderniste, laïque et démocratique d'autre part.

C'est en raison de cette coexistence, de cette synthèse de valeurs, "contradictoires" en apparence seulement ou par esprit de système, qu'il s'est trouvé, par exemple, un Abbasi Madani pour accepter de se soumettre à un processus électoral "à l'occidentale" en 1990 et 1991, un Chadli Bendjedid pour se résigner à un partage du pouvoir, un baron du FLN comme Abdelhamid Mehri et un démocrate convaincu et avéré comme Hocine Aït Ahmed pour s'en remettre au verdict des urnes qui avait consacré la victoire islamiste.

L'on aurait pu assister alors à une synthèse inédite, à une reconstruction, à la fois identitaire et politique, qui aurait pu, non certes sans difficultés, dépasser les clivages socio-culturels, en les assumant et en les transcendant, à l'image de ce que fait l'Algérien lambda au quotidien.

Mais une telle perspective est intolérable pour les tenants du système établi car elle signifierait la perte du pouvoir et la fin des privilèges. D'où l'affolement, tant des militaires que de l'intelligentsia, et le coup d'Etat du 11 janvier 1992 ; d'où le fatal engrenage qui, exacerbant des oppositions qui se caricaturent et se diabolisent à l'envi, les a portées au paroxysme d'une lutte totale entre deux intégrismes aussi irréductibles, aussi extrémistes l'un que l'autre : le pseudo-modernisme libéral, démocrate, laïque et républicain et le pseudo-islamisme fondamentaliste et intégriste. Les fanatiques de ces deux extrêmes tiennent ainsi le haut du pavé et se traitent mutuellement de terroristes barbares ou d'impies, la masse de la population s'étant refusée, jusqu'à présent, à céder à ce double chantage et à basculer au secours de l'un ou de l'autre bord. Ni les appels à la réconciliation lancés par l'opposition démocrate, ni les trêves "unilatérales" du FIS et de l' AIS n'ont eu d'effet, jusqu'ici, sur le zèle fratricide des uns et des autres.

La crise algérienne sera, dans ces conditions, longue et difficile à résorber compte tenu, par ailleurs, de l'incroyable défi politique et culturel consistant, au niveau politique, à "civiliser" le

pouvoir, en en excluant l'armée, et, au niveau socio-culturel et économique, à "humaniser" ce pouvoir, en y intégrant pleinement la femme.

C'est là un programme vaste et ardu dont la réalisation se heurte donc à deux obstacles : l'armée (dont nous avons déjà longuement abordé la problématique) et l'homme algérien dont le patriarcalisme se pare de prétendues justifications religieuses, tirées d'une interprétation toute masculine, abusive et injuste de l'islam.

De la solution, au fond, à ce double problème - problème politique de la soumission de l'armée et problème socio-culturel de l'égalité de l'homme et de la femme - dépendent non seulement les chances d'une véritable sortie de crise, mais aussi et à plus long terme, les chances d'une bataille victorieuse pour le développement.

Vaste programme donc et que de difficultés à l'horizon ?

La profondeur de la crise actuelle s'explique par les difficultés inextricables de cette espèce de refondation douloureuse, de redéfinition identitaire, culturelle, idéologique et politique pour se retrouver en accord avec soi-même et avec son temps. Pour avoir ici un tant soit peu de visibilité, il est nécessaire de distinguer les trois niveaux suivants de l'évolution historique :

- la perspective du long terme, liée à ce qui constitue une véritable crise de civilisation, avec ses tendances lourdes ethno-culturelles difficiles à discerner, même si on les devine intuitivement ; c'est qu'il s'agit, à ce niveau, du cycle long historique d'un pays qui se cherche et se réinvente, sans que l'on puisse réellement saisir le sens et la mesure d'une mutation dont la durée historique dépasse l'horizon d'une génération humaine ;
- le niveau socio-culturel et politico-économique intéressant la naissance, la vie et la fin d'un système politique avec ses rapports de forces et ses données géopolitiques ; c'est la durée du long terme politique, que l'on saisit plus aisément car il correspond à notre propre durée de vie ;
- le niveau de l'actualité qui brouille les cartes et les vues à la fois, si on l'abstrait de son double substrat du cycle long historique et du long terme politique.

Replacée dans son contexte historique, la crise algérienne actuelle nous semble liée à la volonté d'un peuple, même obscurément ressentie, de mettre fin à cette période de trente ans qui a suivi l'indépendance du pays et qui, par cet esprit colonial interne ayant pris le relais du colonialisme étranger, apparaît, en fin de compte, comme une séquelle de la domination coloniale. Cette mutation historique s'accompagne aujourd'hui, en Algérie ou ailleurs, de la même "barbarie" que jadis.

Et l'Algérie de payer aujourd'hui comme hier, son tribut aux bouleversements de cette époque charnière de l'histoire. D'où la violence de la lutte qui y fait rage et la barbarie de massacres

tout à fait banalisés ; d'où, également, une crise économique sans précédent, rejetant les masses populaires dans la misère pure et simple.

Pourtant, dans cette sauvage foire d'empoigne du village planétaire en gestation, des pays et des peuples sont parvenus à résorber leurs crises ou à entreprendre à le faire, comme aux Philippines, au Nicaragua, au Chili, en Haïti, en Iran, au Liban, en Afrique du Sud, en Bosnie ou en Indonésie. L'histoire qui, nous l'avons vu, n'est pas une science exacte, nous a habitués à bien des "miracles" et des retournements et, quel que soit le pessimisme qu'inspire la crise algérienne, il n'est guère interdit d'imaginer, malgré tout, des scénarios, possibles ou plausibles, de sortie de crise.

332. Scénarios de sortie de crise

Notre propos, ici, n'est pas de jouer au devin pour prédire la tournure des événements à venir puisque toute prévision serait pure gageure.

Nous entendons seulement, sur la base des prémisses déjà dégagées, passer en revue et évaluer le degré de probabilité de "modèles" de scénario, notamment de l'expérience historique récente qui nous a fourni quelques exemples de chutes de régimes totalitaires - qu'il se soit agi de "dictatures du prolétariat" communistes (Europe centrale et orientale), de despotismes policiers et militaires (Iran), de dictatures purement militaires (en Afrique ou en Amérique latine notamment) ou même des cas de résorption ou d'évolution de situations de guerre civile comme au Liban ou en Tunisie.

Scénarios d'Europe de l'Est

Ces scénarios du tournant des années 80-90, qui ont abouti à la chute spectaculaire et en série de tous les régimes de "démocratie populaire" de l'Europe centrale et orientale, gardent une certaine valeur exemplaire, en dépit de la fondamentale différence entre la situation des pays concernés et celle prévalant actuellement en Algérie. Dans les deux cas en effet, il s'agit de régimes de dictature anti-populaire de plusieurs décennies, l'enseignement le plus clair à en tirer étant qu'il n'existe pas de dictature, si puissante, assurée et "sécurisée" soit-elle, qui ne finisse par s'écrouler devant une volonté populaire déterminée.

Que l'on se souvienne de la surprise qu'ont constitué pour beaucoup, jusque et y compris pour les plus initiés (à de très rares exceptions), l'implosion de l'URSS, la chute du mur de Berlin, la "Révolution de velours" tchécoslovaque, le triomphe de Solidarité et de Lech Walesa en Pologne, jusqu'à la piteuse fin de règne de l'autocrate Ceaucescu !

Mais la comparaison avec le cas algérien s'arrête là car les mouvements populaires de libération de l'Europe de l'Est s'inscrivirent dans un contexte géopolitique tout à fait spécifique de fin de guerre froide et ont bénéficié, quand ils ne l'ont pas forcé, du soutien du "monde libre", soutien qui, dans le cas de la crise algérienne, va aujourd'hui, en sens inverse, au régime militaire.

Scénario à l'iranienne

L'exemple iranien semble, a priori, plus éclairant dans la mesure où, comme l'Iran du Shah, la crise algérienne met aux prises un régime de dictature s'appuyant sur une puissante armée bénéficiant du soutien déclaré et direct de l'Occident, spécialement des Etats-Unis, et une opposition massive à connotation ou d'inspiration religieuse. La révolution islamique a entraîné la chute d'un régime autoritaire apparemment puissant et la déroute du "Shah des Shahs" qui, quelques années à peine auparavant, avait réuni le gotha mondial sous les ors et les splendeurs de Persépolis pour l'encenser et célébrer la pérennité de sa dynastie. Là non plus, comparaison n'est pas raison car le cas iranien demeure, malgré tout, original, du fait notamment de sa spécificité chiite et de l'existence d'une hiérarchie politico-religieuse inexistante en Algérie : nous voulons parler du clergé iranien.

Scénario à la libanaise

L'intérêt de l'expérience libanaise de sortie de crise réside dans le fait que, là aussi, il s'était agi d'une guerre civile, au demeurant plus grave et plus longue que la guerre civile algérienne (jusqu'à présent). Or en dépit de cette gravité, les protagonistes ont tout de même fini, après quinze ans de conflit, par se réunir, négocier et s'entendre sur une solution à la crise dont, élément qui a également sont intérêt, l'un des principaux artisans n'était autre que l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères Lakhdar Brahimi dont le savoir-faire diplomatique s'est, depuis, illustré en Haïti, en Irak ou en Afghanistan, dans le cadre des efforts onusiens pour le rétablissement de la paix et le dénouement des crises régionales suscitées ou exaspérées par les bouleversements du "nouveau désordre mondial".

L'on se prendrait à rêver que les talents de Lakhdar Brahimi, conjugués, à l'occasion, à ceux de son collègue et compatriote algéro-onusien Mohamed Sahnoun, soient mis à profit pour éteindre l'incendie algérien... Une telle initiative aurait notamment pour avantage d'atténuer le caractère "étranger" d'une internationalisation que les Algériens voient d'un mauvais œil, encore qu'elle soit déjà un fait, comme on l'a vu, et même si, d'autre part, ce fut par l'internationalisation du conflit que la première guerre d'Algérie a pu déboucher sur l'indépendance nationale.

Il subsiste cependant deux différences importantes séparant les cas libanais et algérien. La guerre civile libanaise revêtait un aspect confessionnel et politique particulier puisqu'elle opposait des factions, des communautés religieuses entre elles : maronites, musulmans sunnites, musulmans chiites et Druses. Elle s'inscrivait, d'autre part, dans le contexte géopolitique proche-oriental lui aussi spécifique et foncièrement distinct du contexte maghrébin, africain et international dans lequel évolue l'Algérie.

Scénarios à l'africaine

L'on ne peut parler ici d'un scénario unique dans la mesure où, comme on le sait, les dictatures militaires en Afrique furent et demeurent légions : c'est pratiquement "le droit commun" sur le continent et les évolutions, les "processus de démocratisation" sont trop hétérogènes, trop localisés pour que l'on puisse en tirer des modèles pertinents.

L'on peut seulement observer que la chute de l'apartheid en Afrique du Sud devait beaucoup à la sagesse politique de Frederik De Klerk et de Nelson Mandela dont on rappellera qu'il avait fait ses "premières armes" de révolutionnaire dans les camps de l'ALN autour des années soixante. Que l'on se souvienne également que ce même Mandela, ayant tenu à recevoir, il y a quelques années, une délégation du FIS dissous, a eu à essayer les foudres du pouvoir algérien. Pour ce qui est des autres pays africains ayant connu, avec un bonheur inégal et souvent mitigé, des expériences de démocratisation, souvent par le biais de conférences de réconciliation nationale plus ou moins chaotiques, force est de constater que, un peu partout, les démocratisations sont plus que fragiles, lorsqu'elles n'ont pas débouché sur des retours en arrière purs et simples en rappelant les anciens dictateurs dans le cadre d'institutions démocratiques de façade.

C'est que les problèmes de fond n'ont, le plus souvent, jamais été réglés, ni même parfois seulement abordés, lesdits processus de démocratisation s'étant limités ou ayant dégénéré dans de simples querelles et rivalités professionnelles au sein d'élites - au pouvoir ou dans l'opposition - passablement coupées de leurs peuples.

333. Une voie de sortie étroite : un (inédit) scénario à l'algérienne

Plus le conflit dure, plus il y aura de morts et plus le désir de vengeance sera grand. Pourtant, aucun des deux protagonistes ne peut l'emporter militairement. La haine risque de marquer irrémédiablement le lien social et la culture politique. C'est ce qu'ont compris certains éléments des deux camps. La direction politique du FIS, en participant à la réunion de l'opposition et en

signant la plate-forme de Rome en 1995, a perçu les risques de dérive. Les militaires, en avançant l'idée d'une élection présidentielle, pensaient qu'un chef d'État légitimé serait susceptible d'impulser une dynamique acceptée par une majorité d'acteurs politiques. Trois scénarios sont envisageables. D'abord l'anéantissement des rebelles, ce qui renforcerait les militaires crédités d'avoir écarté le danger intégriste ; mais c'est fort improbable compte tenu de l'implantation des islamistes. Deuxième cas de figure, l'effondrement de l'armée après de fortes dissensions au sein du groupe des officiers supérieurs ; cette hypothèse n'est pas souhaitable car elle ouvrirait la voie à un autre régime de parti unique tirant sa légitimité de la défaite de son impopulaire adversaire. Enfin, scénario le moins mauvais, la relance de la démocratisation à laquelle prendraient part les islamistes et qu'ils ne peuvent refuser, comme l'a confirmé leur adhésion à la plate-forme de Rome en 1995.

CONCLUSION

Après une décennie de restrictions politiques, économiques et juridiques (depuis la loi relative à l'information d'avril 1990), le pouvoir en place semble s'être décidé à mettre fin à cette situation bloquée. L'Algérien qui a un sens très prononcé de l'honneur ne se plaint pas ou rarement. C'est ainsi que malgré toutes les difficultés rencontrées au quotidien, je n'ai jamais vu un mendiant ou un cireur de chaussures, comme on a coutume d'en voir dans les pays tiers-mondistes. Aussi, nous semble-t-il que le salut viendra du peuple algérien lui-même, car même si on a envie de rendre l'équipe dirigeante en place actuellement au gouvernement, responsable de tous les maux d'un pays qui présente des dysfonctionnements depuis longtemps, on doit s'interroger sur les réelles causes qui freinent toutes possibilités de changement. Ces dernières puisent leur origine dans cette mentalité d'assisté de la population, d'un manque de civisme mais surtout d'oligarchies installées confortablement dans les sphères du pouvoir communal, wilayal ou national. Quelquefois, les ministres, malgré leur réelle volonté de bien faire sont impuissants devant les présidents d'APC ou les Walis qui se comportent en vrais monarques et en protecteurs de biens privés et qui, en outre, font du clientélisme une véritable règle de conduite. Pour espérer un réel changement il faut que cette notion de commis de l'Etat ne soit plus synonyme de lieux de prébendes et de profit.

Souhaitons en tout cas que cette situation de crise évolue vite et que le pays sorte de l'impasse, il en a les moyens. On éprouve énormément de peine à voir ce peuple survivre alors que, si elles étaient bien exploitées et gérées, les ressources de ce pays (« une mine d'or ») sont assez importantes pour pouvoir faire de l'Algérie un pays économiquement fort dans lequel les investisseurs étrangers pourraient envisager de s'installer durablement.

La démocratie, c'est la circulation - réglée par le peuple - des élites à la tête de l'État, ce qui suppose que pour tous les compétiteurs le pouvoir n'est pas un bien privé. Si l'élite en place se sent menacée physiquement par une alternance, elle bloquera la transition. Il faut espérer que les protagonistes finiront par faire preuve de maturité, s'apercevant qu'en politique tout est négociable, quand il s'agit d'épargner aux citoyens les affres d'un terrorisme sanguinaire et d'une répression relevant plus de la loi du talion que de la loi tout court.

Enfin, comprendre la guerre civile en Algérie, c'est comprendre qu'une majorité de la population ne devient pas du jour au lendemain, pour des motifs obscurs, dangereusement fanatique. C'est comprendre que l'on peut accuser l'Occident de tous les maux tout en ayant des parents qui parlent français et en regardant la télévision française, que l'on peut prôner un

retour aux valeurs de l'Islam tout en rêvant de la libéralisme de la société occidentale, que l'on peut dénigrer la malhonnêteté des dirigeants tout en restant malhonnête soi-même pour survivre. C'est comprendre l'écartèlement quotidien auquel sont soumis les jeunes algériens qui, rappelons-le, constituent près des trois quarts de la population. Comprendre qu'en 1992, la frustration, le désespoir et la répression ont débouché tout naturellement sur la violence. C'est comprendre enfin qu'une démocratie ne se bâtit pas en quelques années, voire même en quelques décénies

Ce pays, mis à rude épreuve depuis presque le tout début de son indépendance, se cherche un équilibre. Il a toutes les plus grandes difficultés à trouver sa voie. Coincé entre un régime socialiste qui n'en finit plus de mourir et un fort mouvement religieux qui n'a pas grand chose à offrir, il voudrait se sortir de l'impasse. Quelles seront les concessions qu'il faudra consentir de part et d'autre pour aboutir à un résultat concret ?

POSTFACE

Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, a annoncé le 25 février 2002, lors d'une réunion du conseil des ministres, la tenue d'élections législatives le 30 mai 2002 en Algérie. Il s'agira du second scrutin législatif depuis celui de décembre 1991, annulé par le gouvernement, soutenu par l'armée, alors que les islamistes étaient en passe de l'emporter. Le pays avait alors plongé dans des violences mettant aux prises les militaires et des rebelles islamistes. Ces affrontements ont fait depuis plus de 100 000 morts.

Ces élections vont renouveler l'Assemblée populaire nationale (APN), élue le 5 juin 1997 pour 5 ans et dominée par le Rassemblement national démocratique (RND) créé cinq mois auparavant pour soutenir l'action de l'ex-président Liamine Zéroual. Ces élections avaient alors été entachées, selon les autres partis, d'une "fraude massive", qui avait été notamment dénoncée par le Front de libération nationale (FLN, ancien parti unique) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste). Ces deux formations avaient, chacune de son côté, réclamé la victoire au sein de cette première Assemblée nationale pluraliste depuis l'indépendance du pays en 1962.

Pour le prochain scrutin, le chef de l'Etat s'est dit déterminé à en faire respecter "la sincérité" et à "garantir le libre choix des électeurs", selon un communiqué publié par le gouvernement. Le président de la République a insisté, à ce propos, sur la nécessité d'engager "sans délai" des "consultations" avec les partis politiques et la société civile en vue de la mise en place "d'un dispositif de surveillance politique de la régularité des élections". Ce dispositif s'ajoutera, a précisé le communiqué, aux mécanismes légaux et réglementaires de contrôle des élections.

Mais le scrutin du 30 mai pourrait être boycotté en Kabylie. Les tentatives des autorités de désamorcer la crise dans cette région, en révolte contre le pouvoir central depuis le printemps 2001, se sont révélées jusqu'à présent vaines. La coordination des comités de villages et de tribus de Kabylie, fer de lance de la contestation, veut se saisir de cette occasion pour accroître la pression et obtenir la satisfaction de ses revendications consignées dans une plate-forme en 15 points adoptée le 11 juin 2001 à El-Kseur, près de Béjaïa, à 260 kilomètres à l'est d'Alger.

"Nous réaffirmons notre rejet de toute consultation électorale tant que la plate-forme d'El-Kseur n'est pas satisfaite", a menacé, lundi, un délégué de cette coordination dans un entretien au quotidien Le Matin. M. Bouteflika devrait recevoir des délégués de Kabylie, à une date non encore précisée, dans une nouvelle tentative de régler la crise et permettre à la région d'élire ses représentants.

Ce prochain scrutin s'annonce, par ailleurs, dans de meilleures conditions de sécurité que le précédent. En 1997, les élections s'étaient tenues dans un climat de massacres collectifs attribués aux groupes armés islamistes. Même si ces groupes restent encore actifs — plus de deux cents personnes ont été tuées en Algérie depuis janvier — leur capacité de nuisance s'est largement affaiblie depuis 1997. Les forces de sécurité algériennes restent d'ailleurs sur un succès remporté sur le plus extrémiste de ces groupes, le Groupe islamique armé (GIA), dont elles ont éliminé le chef, Antar Zouabri, le 7 février, à Boufarik, à 35 kilomètres au sud d'Alger.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANÇAIS

- DEVOLUY Pierre et DUTEIL Mireille, « La poudrière algérienne : Histoire secrète d'une République sous influence », Paris, Pluriel, 1995
- HADAD Samy, « Algérie : Autopsie d'une crise », Paris, L'Harmattan, 1998
- LEVEAU Remy, « L'Algérie dans la guerre », Complexe, 1995
- MALTBY Djallal, « La nouvelle guerre d'Algérie », Paris, La Découverte, 1999
- MARTINEZ Luis, « La guerre civile en Algérie », Karthala, 1999
- MEYNIER Gilbert, « L'Algérie contemporaine : bilans et solutions pour sortir de la crise », Paris, L'Harmattan, 2000
- SOUAIDA Habib, « La sale guerre », Paris, La Découverte, 2001

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

- AICHOUNE Farid et NAUDET Jean-Baptiste, «Entretien avec Hichem Aboud», Le Nouvel Observateur, 14-20 juin 2001
- BONNEFOUS Marc, « La crise algérienne : fin ou suite ? », Revue : Défense Nationale, 2000, p101-106
- BOUTEFLIKA Abdelaziz, « Le réveil algérien », Revue : Politique étrangère, 2000, n°87, p161 à 177
- HANNAT Ali, « Algérie : la construction démocratique, l'autre défi », », Revue : Défense Nationale, 2000, p107-116

ARTICLES D'INTERNET EN FRANÇAIS

- www.monde-diplomatique.fr/dossiers/algerie
- www.lexpress.fr/Express/Info/Monde/Dossier/algerie
- www.electionworld.org/election/algeria
- www.algeria-watch.org/farticle
- www.un.org/french/newlinks/dpi2007
- www.courrierinternational.com/numeros/584
- www.ornitho.org/Algerie : état des lieux
- web.amnesty.org/farticle
- cpcda.free.fr/comité

ARTICLES D'INTERNET EN ANGLAIS

- home.worldcom.ch/hijra/march-97-dev
- www.hrw.org

TABLE DES MATIÈRES

FICHE DOCUMENTAIRE	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
<u>I. Dix ans de crise...déjà</u>	6
<u>11. 1992, le pouvoir joue son va-tout en Algérie</u>	7
111. Violence politique, désastre économique, 1992 : L'Algérie à la dérive	7
112. Pactiser avec les islamistes	9
113. Economie de guerre en Algérie	11
<u>12. 1993-1997 : L'enlisement dans la sale guerre</u>	12
121. Le labyrinthe algérien, 1993	12
122. A la recherche d'une solution politique, 1995	14
123. Persistante impasse militaire, 1995	16
124. Dynamique infernale : l'élection de 1995 sous haute surveillance	19
<u>13. 1997-2002 : Une guerre civile qui ne dit pas son nom</u>	23
131. Lutttes intestines au sein du pouvoir	23
132. Une « concorde civile » qui fait long feu	25
133. La politique des réformes économiques et les obstacles qu'elle rencontre	26
<u>II. Aux origines de la crise</u>	28
<u>21. Une situation sociale explosive</u>	28
211. Les islamistes	28
212. La guerre des toits	29
213. Sous-emploi et licenciements	29
214. Un volcan en ébullition	30
<u>22. Les causes immédiates de la crise</u>	31
221. La faillite de la politique de l'Etat-FLN	31
222. Les raisons d'un échec	33
223. Clans contre factions	36
<u>23. Les racines profondes de la crise</u>	37
231. L'Algérie des cousins	37

232. Un développement bâti sur du sable	39
233. Deux sources de légitimité	41
234. Déchirement collectif et individuel	43
III. Perspectives d'évolution de la crise	45
<u>31. Les données du problème</u>	45
311. Bilan (provisoire) d'une crise	45
312. Enjeux politiques et rapports de force internes	46
313. Données géostratégiques	47
<u>32. Les contours d'un règlement</u>	49
321. Les principes	49
322. La mise en œuvre	51
323. Un plan concret	52
<u>33. Développements prévisibles de la crise</u>	53
331. Une évolution lente et douloureuse en perspective	53
3311. Une mutation historique	53
3312. Tendances lourdes et destin historique de l'Algérie	54
332. Scénarios de sortie de crise	57
333. Une voie de sortie étroite : un (inédit) scénario à l'algérienne	59
CONCLUSION	61
POSTFACE	63
BIBLIOGRAPHIE	65